FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL | BELC FRANCE

BELC

ÉTÉ 2025

Les métiers du français dans le monde



Table des matières

FORMATION EN PRÉSENCE

A212 / B212 - Adopter des techniques pour développer la mémoire des apprenants (FLE et DNL)

A109 / B307 - Animer des activités motivantes pour favoriser l'acquisition des apprentissages (FLE et DNL)

A207 - Animer des activités orales en classe de FLE

B306 - Animer une simulation globale en classe (FLE et DNL)

A209 - Apprendre et enseigner avec TV5MONDE : devenir enseignant labellisé

A305&A405 - Apprendre et enseigner avec TV5MONDE : devenir formateur labellisé

B102&B202 - Concevoir et animer une action de formation en didactique du FLE

A313 - Concevoir et animer une séquence en alphabétisation fonctionnelle

A101&A201 - Concevoir et piloter des dispositifs de formation : l'ingénierie de la formation

B310 - Concevoir et piloter un projet collaboratif avec le numérique

B207 - Concevoir un cours à distance et/ou en mode hybride avec des outils gratuits

B112 - Créer des activités à partir de médias d'actualité radio et numériques dès le niveau débutant

A211 / B211 - Développer la dynamique de groupe pour favoriser la motivation des apprenants

B209 - Développer ses compétences d'enseignant en section bilingue

A304&A404 - Développer une démarche qualité dans un centre de langues

B304&B404 - Encadrer une équipe pédagogique

B110 - Enseigner la Francophonie

A205 - Enseigner la grammaire dans une perspective actionnelle

A208 - Enseigner le FLE aux adolescents de 12 à 17 ans

A307 / B106 - Enseigner le FLE aux enfants et jeunes adolescents de 6 à 11 ans

A104&A204 - Enseigner le français dans un établissement LabelFrancÉducation (réservé LabelFrancÉducation)

A210 / B305 - Enseigner le français du tourisme : concevoir un programme de formation

A306&A406 - Enseigner le français sur objectifs spécifiques, méthodologie du FOS

B204 - Enseigner le français sur objectifs universitaires, méthodologie du FOU

A303&A403 - Enseigner les SVT en français au secondaire (réservé LabelFrancÉducation)

A103&A203 - Enseigner les SVT en français en primaire (réservé LabelFrancÉducation)

B213 - Éveiller le désir d'écrire

A102&A202 / A302&A402 / B101&B201 / B302&B402 - Examiner et corriger les épreuves du DELF-DALF : habilitation

B105 - Exploiter la littérature jeunesse en classe de FLE pour les enfants

B407 - Exploiter la photographie en classe pour développer l'expression et l'imagination

A312 / B313 - Exploiter la pratique théâtrale à des fins pédagogiques

B408 - Exploiter le conte populaire en classe de FLE

A309 - Exploiter le jeu à des fins pédagogiques

A206 / B206 - Exploiter les arts visuels en classe pour adolescents et adultes

A106 / B309 - Exploiter les arts visuels pour enseigner le FLE aux enfants

A408 - Explorer des techniques corporelles et vocales pour un parler fluide

B109 - Faire évoluer ses pratiques pédagogiques en FLE/FLS/FLSco

A301&A401 / B301&B401 - Former des examinateurs-correcteurs DELF-DALF : habilitation

B205 - Gérer l'hétérogénéité en classe de FLE

B108 - Identifier les principes pédagogiques, les niveaux de compétence et les descripteurs du CECR

B113 - Identifier les principes pour encadrer une équipe pédagogique

B111 - Intégrer la gamification en classe de FLE

A105 / B107 - Intégrer le numérique dans les pratiques de classe

B308 - Intégrer l'éducation aux médias dans ses cours (FLE et DNL)

A310 - Inverser la classe de FLE avec le numérique

A108 / A308 / B210 / B312 - Optimiser l'enseignement des langues grâce à l'intelligence artificielle

B403 - Optimiser le pilotage éducatif avec l'IA : gouvernance, stratégie et communication

B208 - Organiser un cours de FLE à partir d'un manuel

A409 / B409 - Participer à un spectacle théâtral

A311 / B311 - Prendre la parole en public

B103 - Préparer sa prise de poste au sein du réseau culturel français à l'étranger

B203 - Diriger un établissement éducatif et culturel français à l'étranger

B303 - Assurer des missions de coopération dans le domaine de la diffusion du français (ACPF/ACE/ETI)

A407 - Réaliser des projets artistiques avec le numérique

B405 - Réaliser des projets de production de podcasts en classe

B406 - S'initier à la facilitation graphique

A107 / B104 - Sélectionner et animer des activités de phonétique

FORMATION A DISTANCE

CV30-01 - Tutorer dans le dispositif PROFLE+ : Habilitation

PTC30-01 - PROFLE+ : Développer ses compétences d'enseignant

PTC30-02 - PROFLE+ : Piloter une séquence pédagogique

PTC30-03 - PROFLE+ : Évaluer les apprentissages

PTC30-04 - PROFLE+ : Construire une unité didactique

HC15-01 - FEI+ : Adopter des principes pour encadrer une équipe pédagogique

HC15-04 - FEI+ : Adopter des principes pour mettre en œuvre une démarche qualité

HC15-02 - FEI+ : Adopter les principes du CECR pour enseigner

HC15-03 - FEI+ : Adopter les principes du CECR pour évaluer

HC15-05 - FEI+ : Organiser un cours de FLE à partir d'un manuel

FORMATION EN PRÉSENCE

- **Formule A - du lundi 7 au vendredi 18 juillet**
- **Formule B - du lundi 21 juillet au vendredi 1er août**
- **Formule C - du lundi 7 juillet au vendredi 1er août**

A212 / B212 - Adopter des techniques pour développer la mémoire des apprenants (FLE et DNL)

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Technicien

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour mettre en œuvre des techniques théâtrales et développer des outils ludiques favorisant la mémorisation.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant peu ou pas de connaissances du CECR.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à expérimenter des activités et des jeux théâtraux, qui permettent de comprendre le fonctionnement de la mémoire et de renforcer les capacités de mémorisation.
Dans un second temps, les participants analyseront les activités expérimentées.
Pour finir, ils seront amenés à adapter des activités de mémorisation en fonction de leur public.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations, les difficultés rencontrées par son public et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs de l'atelier.
• Expérimenter une activité brise-glace de mémorisation.
• Identifier les différents types de mémoire.
• Expérimenter des activités et des jeux, des exercices sur le fonctionnement de la mémoire.
• Analyser les activités, les jeux et les exercices expérimentés.
• Expérimenter et analyser des activités pour développer des stratégies d'apprentissage individuel.
• Expérimenter et analyser des activités pour développer des stratégies d'apprentissage collectif.
• Analyser, comparer et mutualiser les différentes stratégies, adapter des activités à son contexte d'enseignement/apprentissage et/ou renseigner une fiche pédagogique.
• Expérimenter des activités ludiques permettant l'utilisation concrète de la langue.
• Adapter des activités à son contexte d'enseignement/apprentissage.
• Renseigner une fiche pédagogique.
• Mutualiser les productions.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

A109 / B307 - Animer des activités motivantes pour favoriser l'acquisition des apprentissages (FLE et DNL)

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, intervenant auprès d'un public d'adolescents.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de compétences en techniques d'animation motivantes à travers la présentation, l'analyse et l'adaptation d'activités favorisant l'acquisition des outils langagiers et/ou des savoirs disciplinaires.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels disposant d'une expérience significative de l'enseignement d'une ou des DNL en français et/ou ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront exposés à des activités motivantes qui favorisent l'acquisition de savoirs linguistiques et disciplinaires et rendent les apprenants actifs. Les activités proposées conjuguent techniques de dynamique de groupe, techniques théâtrales et techniques d'animation.
Dans un second temps, les participants analyseront ces activités afin d'en déterminer les caractéristiques en vue de les adapter à différents contextes d'enseignement/apprentissage.
Pour finir, les participants seront invités à adapter/élaborer et à présenter/évaluer des activités.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Déterminer la place et la fonction des activités de systématisation dans une unité didactique.
• Expérimenter et analyser des activités motivantes pour favoriser l'acquisition d'outils langagiers.
• Analyser les activités expérimentées et en identifier les caractéristiques.
• Expérimenter et analyser des activités motivantes pour favoriser l'acquisition de savoirs disciplinaires.
• Analyser les activités expérimentées et en identifier les caractéristiques.
• Identifier les rubriques d'une fiche activité.
• Compléter une fiche d'activité.
• Classer les activités expérimentées selon une typologie établie.
• Identifier les étapes pour animer une activité.
• Adapter une activité à son contexte d'enseignement/apprentissage (discipline, public, niveau, objectifs…).
• Mutualiser, présenter les activités réalisées.
• Adopter une démarche réflexive pour évaluer l'activité animée.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

A207 - Animer des activités orales en classe de FLE

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences visant à favoriser la prise de parole en classe de français langue étrangère.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants expérimenteront et analyseront des activités favorisant l'écoute, la compréhension et les interactions.
Dans un second temps, ils seront amenés à expérimenter, analyser et élaborer différents types d'activités de production à l'oral.
Pour finir, ils concevront et animeront des activités adaptées à leur contexte d'enseignement/apprentissage.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Expérimenter et analyser des activités brise-glace visant à créer une dynamique de groupe et à encourager les interactions.
• Définir les différents types de production orale en classe, mener une réflexion sur le rôle de l'enseignant et celui des apprenants.
• Développer des stratégies d'écoute pour mieux comprendre et faciliter la prise de parole.
• Expérimenter et analyser des activités motivantes pour favoriser l'expression orale.
• Expérimenter et analyser des activités de lecture à voix haute pour favoriser la créativité et l'acquisition du rythme et des intonations.
• Expérimenter et analyser des activités d'improvisation pour favoriser l'écoute, la créativité et la prise de parole spontanée.
• Décliner/concevoir des activités orales.
• Animer les activités déclinées/conçues.
• Mutualiser les retours pour faire évoluer les activités animées.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

B306 - Animer une simulation globale en classe (FLE et DNL)

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, intervenant auprès d'un public d'adolescents.

Objectif général
Ce module vise la maîtrise des techniques d'animation d'une simulation globale, afin d'être en mesure de se lancer dans une réalisation en classe et d'ainsi diversifier ses pratiques d'enseignement du français oral et écrit.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à identifier les caractéristiques d'une simulation globale.
Dans un deuxième temps, ils expérimenteront une simulation globale permettant de :
• Favoriser l'acquisition de la langue française (orale/écrite) ;
• Développer la motivation indispensable aux apprentissages ;
• Développer l'autonomie des apprenants ;
• Mettre en œuvre une pédagogie différenciée ;
• Mener des projets interdisciplinaires associant enseignants de FLE et de DNL ;
• Promouvoir une démarche interculturelle ;
• Mieux connaître la vie en France.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Identifier les caractéristiques d'une simulation globale : historique, des simulations globales.
• Examiner quelques simulations exemples (« L'immeuble », « L'île », etc.).
• Identifier le déroulement de la simulation globale « Le village ».
• Déterminer le lieu et le milieu : zone géographique et climat ; la faune et la flore.
• Déterminer le lieu et le milieu : le nom du village et le gentilé ; un blason ; l'histoire du village ; le tourisme.
• Déterminer les identités fictives. Les personnages : noms et prénoms ; métiers ; fiches d'identité.
• Déterminer les identités fictives. Les personnages : portraits.
• Déterminer les identités fictives. Les personnages : biographies. Produire un texte écrit : lettres, textes intimistes.
• Donner vie au lieu : rues, commerces, le journal du village, etc.
• Identifier des événements et des incidents (ex. : histoire d'amour, crime).
• Imaginer des événements et des incidents (ex. : des élections, des intempéries).
• Faire une synthèse des contenus de la formation.

A209 - Apprendre et enseigner avec TV5MONDE : devenir enseignant labellisé

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs et aux formateurs de formateurs, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
Cette formation vise l'exploration de l'offre éducative TV5MONDE, ainsi que l'acquisition de connaissances et la maîtrise d'une méthodologie pour enseigner à partir de documents audiovisuels dans ses classes présentielles et virtuelles grâce à une méthodologie innovante ; enrichir ses cours grâce à des ressources didactisées sur le site TV5MONDE et les intégrer en complément de son manuel ; exploiter comme support la vidéo pour développer les quatre compétences de communication ; prescrire à ses apprenants des activités pour l'auto-apprentissage ; s'approprier les critères de choix d'un document audiovisuel pour la classe ; utiliser un même document audiovisuel à différents niveaux ; adapter les ressources prêtes-à-l'emploi de TV5MONDE dans l'élaboration pédagogique d'une classe virtuelle.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Présentation
Dans un premier temps, les participants expérimenteront une approche pédagogique originale et motivante et analyseront les principes de la démarche Apprendre et enseigner avec TV5MONDE à partir d'une variété de ressources. Ils prendront en main l'offre éducative TV5MONDE : les sites Apprendre et Enseigner, ainsi que l'application mobile. Ils apprendront à intégrer les ressources en complément de leur manuel.
Dans un second temps, les participants s'approprieront une méthodologie pour adapter les ressources didactisées de TV5MONDE dans l'élaboration pédagogique d'un cours à distance. Ils formaliseront la pédagogie de la classe virtuelle et seront en mesure d'adapter une ressource TV5MONDE en fonction du public visé et de l'objectif à atteindre, et de construire des scénarios pédagogiques.
Pour finir, et dans le cadre de l'évaluation pour l'obtention de la labellisation TV5MONDE, les candidats animeront en 10 minutes une séquence de cours virtuel à partir d'une fiche pédagogique déjà didactisée sur le site Enseigner.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.
Cependant, pour prétendre à la labellisation « enseignant TV5MONDE », la présence à l'ensemble de la formation est obligatoire. Une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à la labellisation.
Enfin, l'évaluation pour l'obtention de la labellisation portera sur deux points :
1. La connaissance de l'offre pédagogique de TV5MONDE : réalisation de 3 parcours de découverte portant sur Enseigner, Apprendre et l'application.
2. L'utilisation d'une ressource pédagogique TV5MONDE dans un cours : sélection d'une ressource TV5MONDE par rapport à son contexte et animation d'une courte séquence de cours à partir de la fiche pédagogique choisie.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.

• Mener une réflexion sur l'utilité et l'intégration du document audiovisuel en classe de langue.
• Expérimenter de courtes séquences à partir de ressources TV5MONDE : une approche pédagogique du son et de l'image.
• Analyser les séquences expérimentées : types de documents et compétences visées, démarche « Apprendre et Enseigner avec TV5MONDE ».
• Réaliser le quiz de découverte guidé pour prendre en main Enseigner.
• Identifier les étapes didactiques pour un scénario pédagogique fondé sur un document audiovisuel. Établir une typologie des démarches méthodologiques et des activités.
• Proposer des pistes d'exploitation conformes à 2 niveaux différents du CECR à partir du même reportage. Mener des discussions critiques. Synthétiser les principes de la démarche « Apprendre et enseigner avec TV5MONDE ».
• Identifier les ressources pour l'auto-apprentissage afin de les prescrire en complément de cours. Réaliser le parcours en autonomie guidée pour prendre en main Apprendre et l'application mobile. Identifier les ressources pour publics spécifiques.
• Adapter les ressources pour l'enseignement à distance : proposition de démarches et découvertes des outils à disposition. Formaliser la pédagogie de la classe virtuelle.
• Appliquer les stratégies d'exploitation du dispositif à son propre contexte en créant une séquence de cours utilisable, personnelle et spécifique à partir d'une ressource TV5MONDE. [Vers la labellisation] Sélectionner une fiche pédagogique du site TV5MONDE et l'adapter pour son contexte d'enseignement.
• [Vers la labellisation] Animer une courte séquence de cours à partir de la ressource choisie.
• Mutualiser les perspectives d'utilisation dans le contexte d'enseignement de chaque participant.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

A305&A405 - Apprendre et enseigner avec TV5MONDE : devenir formateur labellisé

Domaine	Durée	Format	Palier
Formation de formateurs	30 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs et aux formateurs de formateurs, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et l'adoption d'une méthodologie pour exploiter tous types de documents audiovisuels. Les participants maîtriseront aussi la définition et l'animation d'une formation « Apprendre et enseigner avec TV5MONDE » adaptée aux besoins de leur pays d'intervention.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à prendre en main le dispositif multimédia TV5MONDE et ses ressources. Ils expérimenteront une approche pédagogique originale et motivante, et analyseront les principes de la démarche « Apprendre et enseigner avec TV5MONDE » à partir d'une variété de ressources. Dans un second temps, ils s'approprieront une méthodologie de didactisation adaptable à tous types de documents authentiques vidéo. Pour finir, les candidats à la labellisation seront guidés à construire des outils pour organiser des formations « Apprendre et enseigner le français avec TV5MONDE ».

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.
Cependant, pour prétendre à la labellisation « enseignant TV5MONDE », la présence à l'ensemble de la formation est obligatoire. Une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à la labellisation.

Contenu prévisionnel
- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Mener une réflexion sur l'utilité et l'intégration pédagogique du document audiovisuel.
- Expérimenter de courtes séquences à partir des ressources TV5MONDE.
- Réaliser un parcours en autonomie guidée pour prendre en main « Enseigner ».
- Identifier les étapes pour un scénario pédagogique fondé sur un document audiovisuel.
- Établir une typologie des démarches méthodologiques et des activités.
- Proposer des pistes d'exploitation à partir du même reportage.
- Synthétiser les principes de la démarche « Apprendre et enseigner le français avec TV5MONDE ».
- Identifier les ressources pour l'auto-apprentissage afin de les prescrire en complément de cours.
- Réaliser un parcours en autonomie guidée pour prendre en main « Apprendre » et l'application mobile.
- Mener une réflexion sur l'exploitation du dispositif pour l'enseignement à distance.
- Mutualiser les perspectives d'utilisation du dispositif au regard de son contexte d'enseignement.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

B102&B202 - Concevoir et animer une action de formation en didactique du FLE

Domaine	Durée	Format	Palier
Formation de formateurs	30 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, personnels de coordination et formateurs de formateurs.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences en ingénierie pédagogique et techniques d'animation afin de concevoir et animer une action de formation visant l'acquisition des fondamentaux en didactique du FLE.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à identifier les procédés et les stratégies à adopter pour mettre en application les principes andragogiques.
Ensuite, ils expérimenteront et analyseront, d'une part, des outils et des démarches pour concevoir une action de formation, d'autre part, des techniques et des méthodes pour animer une action de formation.
Dans un second temps, les participants identifieront les moyens à mettre en œuvre pour concevoir une action de formation. À partir d'une typologie et de supports, ils seront invités à élaborer ou à adapter des activités de formation qu'ils animeront auprès du reste du groupe.
Pour finir, les groupes de travail mutualiseront leurs cahiers pédagogiques de formation qu'ils auront renseignés et fait évoluer tout au long du parcours.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
- Se présenter, mutualiser ses représentations et ses pratiques en formation.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard avec les objectifs du module.
- Identifier les particularités de la formation aux adultes et en adopter les principes.
- Rappeler les enjeux de l'enseignement/apprentissage des langues aujourd'hui.
- Adopter des outils et des démarches pour concevoir une action de formation.
- Formuler des objectifs pédagogiques opérationnels.
- Rédiger un descriptif de formation.
- Structurer une action de formation de manière cohérente.
- Expérimenter et analyser des techniques d'animation en formation de formateurs.
- Adopter des techniques d'animation en formation.
- Contextualiser et/ ou concevoir une action de formation.
- Renseigner le cahier pédagogique d'une action de formation.
- Mutualiser les travaux de groupe.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

A313 - Concevoir et animer une séquence en alphabétisation fonctionnelle

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'adultes.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances et compétences sur l'alphabétisation fonctionnelle pour être en mesure de structurer une séquence pédagogique d'entrée dans l'écrit.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à analyser une séquence FLE, à repérer les différentes étapes et identifier les différentes spécificités de chacune d'elles.
Ensuite, les participants seront amenés à observer une séquence en alphabétisation fonctionnelle et faire le lien avec une séquence FLE.
Dans un second temps, ils seront amenés à découvrir les différents outils et spécificités des activités en alphabétisation et à sélectionner une activité selon un niveau de l'ANCLI.
Pour finir, ils concevront une séquence d'alphabétisation adaptée à un objectif identifié au préalable et devront être capables d'analyser le travail de leurs pairs à l'aide d'une grille d'évaluation.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs de l'atelier.
• Définir le domaine de l'alphabétisation.
• Identifier les spécificités des apprenants alpha et définir la posture du formateur vis-à-vis des particularités de ce public.
• Mettre en relation les principales notions de l'approche actionnelle avec le contexte d'enseignement/apprentissage d'un public adulte entrant dans l'écrit.
• Identifier les prérequis nécessaires à l'entrée dans l'écrit.
• Positionner les apprenants selon l'outil de référence ANCLI.
• Créer et animer des séquences de phonie graphie.
• Identifier le lien entre une séquence FLE et la phonie graphie.
• Analyser une séquence en alphabétisation fonctionnelle.
• Découvrir des ressources et des méthodes d'alphabétisation.
• Identifier des activités en lien avec les différents niveaux décrits dans l'outil ANLCI.
• Créer un support déclencheur en lien avec un objectif pragmatique et créer le scénario.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

A101&A201 - Concevoir et piloter des dispositifs de formation : l'ingénierie de la formation

Domaine	Durée	Format	Palier
Pilotage	30 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, personnels de coordination et formateurs de formateurs.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition des savoirs et savoir-faire nécessaires à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de dispositifs de formation continue, notamment pour des enseignants de français langue étrangère.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Les participants seront amenés à s'approprier les outils et la méthodologie nécessaires à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de dispositifs/plans de formation continue, destinés notamment à des publics enseignants FLE. Ils étudieront pour cela des documents professionnels existants, élaboreront des documents et outils, rédigeront des demandes de formation, analyseront des propositions de formation formalisées, et travailleront sur les différents niveaux d'évaluation d'un dispositif de formation. La formation comprend également un rappel des fondamentaux de l'ingénierie pédagogique.
Attention, toutefois, le parcours n'est pas une formation à l'ingénierie pédagogique : son objet n'est pas la conception et l'animation d'une action de formation, mais bien la conception et la mise en œuvre d'un dispositif/plan de formation.
Pour vous familiariser avec l'ingénierie de formation, vous pouvez regarder cette vidéo conçue à l'occasion du Campus numérique 2020 : https://youtu.be/HWXBR82Ozdk.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de formation.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Définir l'ingénierie de la formation.
- Structurer une démarche d'ingénierie de la formation.
- Élaborer un référentiel de compétences professionnelles.
- Analyser les besoins de formation.
- Construire un plan de formation.
- Analyser et rédiger un cahier des charges.
- Analyser et évaluer une proposition technique et financière.
- Identifier les fondamentaux de l'ingénierie pédagogique.
- Évaluer un dispositif de formation : définir et mettre en œuvre l'évaluation en formation.
- Coordonner des dispositifs de formation et motiver ses équipes.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

B310 - Concevoir et piloter un projet collaboratif avec le numérique

Domaine	Durée	Format	Palier
Pilotage	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, personnels de coordination et formateurs de formateurs.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences nécessaires pour se positionner dans une équipe-projet, adopter une démarche de projet en collaboration avec les autres membres de l'équipe, intégrer le numérique à des étapes du développement du projet pour sa coordination, sa conception et sa promotion, piloter un projet collaboratif et en motiver les acteurs.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et une culture numérique solide ainsi qu'un usage approfondi du numérique dans le cadre professionnel (communication, travail collaboratif, production de documents multimédias). Dans le cadre du BELC, ce module se déroulera dans une salle disposant du matériel informatique nécessaire.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à définir un projet, dans le cadre de l'université d'été BELC, concret et utile à tous les stagiaires.
Dans un second temps, ils compléteront un cahier des charges, réaliseront une charte de fonctionnement des outils sélectionnés pour la conception et une charte graphique pour les supports de communication.
Pour finir, ils seront invités à piloter la conception du projet.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Faire émerger des idées et définir un projet.
• Cadrer le projet, analyser des projets similaires, définir les outils pour la conception du projet et la communication.
• Planifier la conception, préparer et animer des réunions avec les équipes de travail, définir les objectifs et se répartir les tâches.
• Compléter un cahier des charges, réaliser une charte de fonctionnement des outils sélectionnés pour la conception et une charte graphique pour les supports de communication.
• Piloter la conception du projet.
• Développer ses outils, ses ressources, ses supports de communication.
• Évaluer le projet et ses limites. Faire une synthèse des contenus de formation.

B207 - Concevoir un cours à distance et/ou en mode hybride avec des outils gratuits

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
Ce parcours vise à concevoir un cours à distance en mode hybride en utilisant des outils gratuits ou des versions gratuites d'applications Web 2.0.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à définir et comprendre les principes pédagogiques d'un cours à distance et/ou en mode hybride.
Dans un second temps, ils prendront connaissance de différents outils pour la mise en œuvre d'un cours à distance et/ou hybride.
Pour finir, ils concevront un cours à distance et/ou en hybride.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Définir les spécificités didactiques et pédagogiques liées aux cours à distance et en mode hybride.
• Découvrir et choisir des outils gratuits pour un cours à distance et/ou en mode hybride.
• Utiliser les outils identifiés pour créer du contenu interactif.
• Concevoir une séquence de cours à distance et/ou hybride.
• Mutualiser les séquences conçues.
• Définir les avantages, les limites et les précautions des cours à distance et hybride.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

B112 - Créer des activités à partir de médias d'actualité radio et numériques dès le niveau débutant

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
Cette formation vise l'utilisation de la radio et des médias pour dynamiser ses pratiques de classe. Il a également pour objectif d'identifier différents supports sonores et numériques authentiques abordant des thématiques variées en vue de leur exploitation en classe.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Présentation
Dans un premier temps, les participants identifieront l'intérêt pédagogique des supports radiophoniques authentiques, dans une perspective d'éducation aux médias. Ils mettront en pratique une méthodologie adaptée aux documents sonores proposés. Dans un deuxième temps, et tout au long du module, ils sélectionneront, compléteront et adapteront des ressources pédagogiques prêtes à l'emploi en fonction de leurs besoins et du profil de leurs apprenants. Ils créeront des activités motivantes pour les intégrer dans une séquence pédagogique.
Pour finir, ils navigueront sur des sites de médias dédiés, afin de constituer un catalogue de ressources.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Différencier les types de médias dans le paysage médiatique et numérique, avec un focus sur la radio et ses coulisses.
• Distinguer différents formats d'émissions radiophoniques.
• Adopter une démarche d'analyse pré-pédagogique d'émissions radiophoniques diverses en vue de leur exploitation du point de vue langagier, culturel et de l'éducation aux médias.
• Identifier les différentes étapes d'une fiche pédagogique enseignant élaborée à partir d'un audio authentique.
• Identifier les critères de sélection d'un extrait radio utilisable en classe.
• Concevoir des activités afin d'exploiter un audio pour des niveaux et besoins différents.
• Identifier des ressources numériques complémentaires pour enrichir une fiche pédagogique prête à l'emploi.
• Expérimenter différents types d'activités et typologies d'exercices / formuler des consignes claires.
• Élaborer le scénario d'une séquence pédagogique à partir d'un audio et concevoir des activités complémentaires.
• Mutualiser les séquences pédagogiques élaborées.
• Faire la synthèse des contenus de formation.

A211 / B211 - Développer la dynamique de groupe pour favoriser la motivation des apprenants

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
Ce module vise l'adoption de techniques d'animation et la maîtrise des compétences nécessaires pour développer la dynamique du groupe, renforcer la motivation, alimenter la créativité des apprenants et susciter le plaisir d'apprendre.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants expérimenteront des activités qui favorisent la constitution du groupe pour en faire une unité de travail efficace. Ensuite, ils analyseront ces activités afin d'en déterminer les caractéristiques et renseigneront des fiches pédagogiques à partir des activités testées. Pour finir, les participants seront invités à animer une activité auprès du reste du groupe. Une approche réflexive sera menée après l'animation de chaque activité.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Favoriser la naissance du groupe : expérimenter et analyser des activités qui contribuent à la mémorisation des prénoms.
• Identifier les grandes étapes de la vie d'un groupe.
• Favoriser la découverte du groupe : expérimenter et analyser des activités pour faire connaissance.
• Identifier les principes pédagogiques à retenir pour développer la dynamique de groupe.
• Favoriser la confiance dans le groupe : expérimenter et analyser des activités pour réduire l'insécurité et créer la confiance.
• Favoriser l'union du groupe : expérimenter et analyser des activités valorisant la complémentarité et impliquant la collaboration.
• Renforcer l'efficacité du groupe : expérimenter et analyser des activités développant la créativité.
• Compléter une fiche d'activité.
• Identifier des critères pour apprécier l'animation d'une activité.
• Animer des activités pour développer la dynamique de groupe.
• Mener une analyse réflexive pour faire évoluer les activités animées.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

B209 - Développer ses compétences d'enseignant en section bilingue

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, intervenant auprès d'un public d'enfants ou d'adolescents.

Objectif général
Cette formation vise le développement de compétences nécessaires pour enseigner en section bilingue auprès de publics scolaires.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à réfléchir aux processus d'apprentissage mis en jeu dans un enseignement bilingue.
Dans un second temps, ils analyseront et élaboreront des séquences pédagogiques adaptées à un contexte de bilinguisme.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations de l'enseignement bilingue.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Sélectionner des ressources pédagogiques : identifier et analyser des ressources d'enseignement.
• Faciliter l'action pédagogique bilingue : préparer les actions pédagogiques, préparer l'animation des actions pédagogiques.
• Favoriser la communication : gérer les espaces de communication, interagir avec les apprenants.
• S'impliquer professionnellement : participer à la vie de l'établissement, participer à l'accompagnement pédagogique des élèves en français.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

A304&A404 - Développer une démarche qualité dans un centre de langues

Domaine	Durée	Format	Palier
Pilotage	30 heures	Présence	Auditeur

Public
Ce module s'adresse aux personnels de direction, personnels de coordination, attachés de coopération.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition des compétences nécessaires à la mise en place d'un projet d'amélioration impactant l'ensemble d'un centre de langues ainsi que la motivation des acteurs.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à repérer les processus, l'organisation, les acteurs et les moyens à mettre en place pour engager une démarche qualité dans un centre de langues.
Dans un second temps, ils aborderont les modifications de l'environnement qui amènent à mettre en place une démarche qualité.
Pour finir, ils identifieront les différents secteurs de l'organisation du centre à mettre sous assurance qualité, ainsi que des outils pour chaque secteur.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques en qualité.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Identifier les principes fondamentaux en qualité.
• Définir une démarche qualité appropriée au regard de son contexte.
• Adopter l'approche processus.
• Mettre en œuvre l'approche processus.
• Adopter des référentiels qualité.
• Élaborer un outil de diagnostic.
• Mener un état des lieux.
• Identifier les axes prioritaires de la politique qualité.
• Impliquer les acteurs, repérer les résistances et sensibiliser les personnels.
• Concevoir le plan d'amélioration.
• Mettre en œuvre le plan d'action.
• Piloter le plan d'action.
• Dresser le bilan du projet qualité.
• Faire le bilan des contenus de formation et évaluer ses acquis.

B304&B404 - Encadrer une équipe pédagogique

Domaine	Durée	Format	Palier
Pilotage	30 heures	Présence	Auditeur

Public
Ce module s'adresse aux personnels de direction, personnels de coordination, attachés de coopération.

Objectif général
Cette formation vise à développer les compétences managériales de l'encadrant d'une équipe pédagogique et notamment le rapport de confiance à instaurer et maintenir avec les enseignants dans la planification de leur activité, l'évaluation et le développement de leurs compétences ainsi que dans la gestion de l'information liée au positionnement pédagogique du centre et à la réflexion pédagogique menée par l'équipe.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront invités à développer une vision globale de l'activité pédagogique du centre dans lequel ils exercent et une réflexion sur les outils et les techniques leur permettant d'adopter un management respectueux des enseignants.
Dans un second temps, ils seront en mesure d'appréhender la dynamique d'amélioration continue à mettre en œuvre dans un centre, d'élaborer des retours constructifs et de programmer la formation continue des enseignants.
Pour finir, ils renforceront cette posture dans l'idée de favoriser la dynamique pédagogique. L'intérêt et les conditions de la délégation, le suivi des projets pédagogiques, la gestion des plaintes, constituent quelques-uns des thèmes qui seront traités.
Tout au long du parcours, l'encadrement de l'équipe pédagogique sera ainsi abordé dans ses dimensions stratégique, administrative et logistique par le biais de mises en situation pratiques (anticipation et gestion des conflits notamment).

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques professionnelles.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Définir les missions d'un directeur pédagogique et les enjeux de ce poste.
- Identifier les problématiques actuelles du management.
- Analyser son contexte professionnel.
- Positionner l'activité pédagogique de l'établissement.
- Se positionner face aux besoins de l'équipe pédagogique.
- Mesurer l'écart entre les objectifs visés et les résultats obtenus.
- Intégrer de nouvelles tâches et des missions dans la dynamique de l'équipe pédagogique.
- Organiser l'activité des équipes enseignantes dans une approche coopérative et collaborative.
- Favoriser les échanges internes et externes.
- Analyser des situations de communication. Gérer les situations difficiles.
- Piloter l'amélioration continue : les outils de la démarche qualité au service du management.
- Identifier les outils numériques qui favorisent la gestion des équipes pédagogiques.
- Mener une veille pédagogique active et actualiser ses compétences dans le domaine.
- Impliquer l'équipe dans le développement ou l'actualisation des produits et des services pédagogiques.

• Évaluer les pratiques de classe : de la grille d'observation au retour d'information.
• Identifier les outils d'aide à l'analyse pour la mise en place de l'accompagnement pédagogique.
• Gérer la formation continue des enseignants : Identifier les objectifs et les besoins.
• Gérer la formation continue des enseignants : Former, mutualiser les pratiques et démultiplier les nouvelles compétences en fonction des objectifs à atteindre.
• Gérer et accompagner l'activité des enseignants.
• Communiquer sur l'activité pédagogique en impliquant l'équipe enseignante.
• Mener et partager un état des lieux.
• Faire une synthèse des contenus de la formation.

B110 - Enseigner la Francophonie

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de compétences et de connaissances culturelles et institutionnelles pour faire découvrir l'espace et la culture francophones aux apprenants. Les participants seront en mesure d'intégrer des ressources pédagogiques variées pour rendre compte de la diversité des réalités culturelles de la francophonie.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants mutualiseront leurs représentations sur la francophonie et s'accorderont sur une définition. Ensuite, ils s'interrogeront sur la place de la francophonie dans l'enseignement du français.
Dans un second temps, ils identifieront des ressources à exploiter pour aborder la francophonie en classe de FLE et ils expérimenteront des activités favorisant une meilleure connaissance des contextes francophones.
Pour finir, les participants seront amenés à élaborer des activités pédagogiques autour de la francophonie.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Définir la francophonie : aspects politiques et institutionnels (francophonie, OIF, AUF…), aspects linguistiques et culturels.
• Identifier et analyser des ressources pédagogiques à exploiter en lien avec la francophonie (articles, photos, manuels, etc.).
• Expérimenter et analyser des activités de classe pour développer des connaissances sur la francophonie.
• Adapter et animer des activités pédagogiques autour de la francophonie.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

A205 - Enseigner la grammaire dans une perspective actionnelle

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences pour être en mesure de proposer une approche de la grammaire dans une perspective communicative, collaborative et actionnelle, et pouvoir adapter des pratiques pédagogiques au contexte et au niveau des apprenants.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à appréhender la question de la grammaire et de son enseignement.
Dans un second temps, ils seront exposés à des pratiques variées et motivantes de repérage, de conceptualisation et de systématisation de nouveaux outils langagiers. À travers l'analyse des activités expérimentées, les participants identifieront les approches et principes à retenir.
Pour finir, ils seront invités à concevoir des activités de grammaire adaptées à leur contexte d'enseignement/apprentissage.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit du certificat de participation.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
• Rappeler les principes à retenir pour un enseignement du français dans une perspective de type actionnel.
• Identifier les étapes de l'unité didactique dans une perspective de type actionnel.
• Déterminer la place et la fonction de l'enseignement et de l'apprentissage de la grammaire.
• Adopter un cadre méthodologique cohérent pour mettre en œuvre une grammaire du sens.
• Expérimenter et analyser des activités de repérage. Constituer des corpus pour faciliter l'identification de nouveaux outils langagiers.
• Expérimenter et analyser des activités de conceptualisation. Adopter une démarche inductive et active pour favoriser la découverte de nouveaux outils langagiers. Formuler et adapter des descriptions grammaticales contextualiser.
• Expérimenter et analyser des activités de systématisation à l'écrit. Identifier des critères pour sélectionner des activités de systématisation à l'écrit.
• Expérimenter et analyser des activités de systématisation à l'oral. Identifier des critères pour sélectionner des activités de systématisation à l'oral.
• Adapter et/ou concevoir des activités de systématisation à l'oral.
• Animer et/ou mutualiser les activités réalisées.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

A208 - Enseigner le FLE aux adolescents de 12 à 17 ans

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'un public d'adolescents.

Objectif général
Ce module vise l'élaboration d'activités et de séances d'enseignement/apprentissage du français, motivantes et adaptées aux adolescents, à partir d'activités diversifiées, en relation avec les méthodes utilisées ou à partir de documents authentiques diversifiés.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à s'interroger sur l'origine et les enjeux de la motivation à travers une réflexion sur les spécificités d'un public adolescent. Puis ils analyseront et mutualiseront des pratiques motivantes.
Dans un deuxième temps, les participants seront invités à identifier les étapes de l'élaboration d'une séquence pédagogique à partir d'un jeu et à adopter les outils nécessaires pour sa gestion. Ils expérimenteront et analyseront des exemples concrets (jeu de société, jeu sérieux, applications, jeu d'écriture, jeu théâtral).
Pour finir, ils élaboreront et présenteront des séquences pédagogiques à partir de ressources mises à disposition.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Identifier les spécificités d'un public adolescent et les principales problématiques.
- Analyser les méthodes FLE et les outils complémentaires d'apprentissage pour adolescents.
- Développer des compétences de production orale : principes et activités.
- Développer des compétences de production écrite : principes et activités.
- Appliquer des techniques de gestion de classe pour favoriser un environnement collaboratif.
- Motiver les élèves par le jeu.
- Découvrir les ressources numériques pour construire des séquences et développer des projets pédagogiques.
- Identifier les outils d'évaluation en amont et en aval permettant de gérer la différenciation pédagogique.
- Mutualiser les travaux et mener une analyse réflexive.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

A307 / B106 - Enseigner le FLE aux enfants et jeunes adolescents de 6 à 11 ans

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'un public d'enfants ou de jeunes adolescents.

Objectif général
Ce module vise l'élaboration de séquences d'enseignement/apprentissage du français motivantes et adaptées aux âges des enfants, à partir de documents authentiques divers ou en relation avec les méthodes utilisées dans le cadre d'une approche communicative à perspective actionnelle.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants identifieront les principes de l'enseignement du FLE à des enfants/jeunes adolescents et expérimenteront une séquence pédagogique en langue étrangère afin de définir plus précisément ce terme.
Dans un deuxième temps, ils expérimenteront et analyseront des activités s'inscrivant dans une perspective de type actionnel.
Pour finir, les participants seront invités à élaborer des séquences pédagogiques qu'ils devront animer/mutualiser.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Identifier les spécificités d'un public enfant et/ou adolescent et les principales problématiques.
• S'appuyer sur une ressource : le manuel de FLE.
• Développer des compétences de production orale : principes et activités.
• Développer des compétences de production écrite : principes et activités.
• Mettre en place des projets pour développer les activités langagières (oral/écrit).
• Évaluer les élèves.
• Adapter/Concevoir des ressources pour son contexte d'enseignement/apprentissage.
• Mutualiser les ressources produites pendant les séances précédentes.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

A104&A204 - Enseigner le français dans un établissement LabelFrancÉducation (réservé LabelFrancÉducation)

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	30 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs en français, intervenant dans le cadre d'établissements bilingues francophones (primaire, collège ou lycée) et désirant renforcer leurs compétences professionnelles.

Objectif général
Ce parcours vise de façon générale le développement des compétences nécessaires pour enseigner le français en section bilingue, en intégrant les paramètres propres au dispositif.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques. Une maîtrise basique de la suite Office (Word et Powerpoint) sera néanmoins un plus, notamment lors des travaux d'élaboration en ateliers.

Présentation
Le développement des compétences évoquées précédemment passe dans un premier temps par une réflexion globale concernant l'enseignement bilingue et sa valeur ajoutée potentielle, puis par la définition d'objectifs spécifiques pour le cours de langue, l'adoption de supports innovants et l'acquisition de principes pédagogiques adaptés.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Présentation, échanges et formulation des attentes.
• L'enseignement bilingue, principes et conditions pour un enseignement de qualité.
• Qui fait quoi dans un dispositif bilingue ? Argumentaire et outils pour une articulation langue-DNL.
• Identification de besoins langagiers et construction de référentiels langagiers.
• Langue maternelle et langue d'enseignement : la médiation linguistique, un outil au service du bilinguisme.
• Vers une typologie exemplifiée de supports pour le cours de français en contexte d'enseignement bilingue.
• Culturel et interculturel : déconstruire les stéréotypes pour mieux comprendre et accepter l'autre.
• Compétences transversales et projets interdisciplinaires.
• Les spécificités de l'évaluation dans un dispositif bilingue et les principes de la pédagogie de l'erreur.
• Présentation et mutualisation des productions réalisées dans le cadre des ateliers.

A210 / B305 - Enseigner le français du tourisme : concevoir un programme de formation

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, intervenant auprès d'adultes.

Objectif général
Cette formation vise à apporter aux enseignants les connaissances nécessaires sur l'environnement socio-économique du secteur du tourisme et une méthodologie pour concevoir un programme de formation en français du tourisme.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à s'interroger sur la mise en place d'un programme en français du tourisme : objectifs d'apprentissage à privilégier, volume horaire, niveau. Dans un second temps, ils s'approprieront les différentes étapes pour concevoir un programme de formation en français du tourisme. Les participants seront aussi amenés à réfléchir sur leur pratique d'enseignement afin de mettre en place un cours de français du tourisme. Pour finir, les participants proposeront un programme en français du tourisme adapté à leur situation d'enseignement, contenant des activités pédagogiques et d'évaluation.
Les documents authentiques sélectionnés concerneront le tourisme, l'hôtellerie et la restauration.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de l'enseignement du français professionnel.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Définir les spécificités de l'enseignement du français du tourisme.
- Caractériser l'environnement du secteur du tourisme.
- Identifier les situations de communication en français du tourisme.
- Sélectionner des documents authentiques.
- Créer des activités pédagogiques.
- Évaluer en français du tourisme.
- Mettre en place un programme de formation.
- Explorer des ressources pédagogiques et Internet.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

A306&A406 - Enseigner le français sur objectifs spécifiques, méthodologie du FOS

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	30 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'adultes.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition des connaissances et des compétences nécessaires pour analyser le contexte d'une formation linguistique pour des publics spécialisés et l'adoption d'une méthodologie pour élaborer des programmes de formation en FOS. Les participants pourront adapter la démarche à différents contextes professionnels.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à s'approprier une trame méthodologique pour construire un programme de formation en français pour un public à visée professionnelle. Ensuite, ils mèneront une analyse des besoins dans un contexte professionnel.
Dans un second temps, ils identifieront les situations de communication nécessitant la langue française dans un référentiel métier et détermineront les compétences langagières à mobiliser dans ces situations de communication.
Pour finir, ils seront invités à didactiser des documents authentiques ainsi qu'à évaluer et créer des activités d'évaluation en français professionnel.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Présenter son environnement professionnel.
• Définir l'enseignement/apprentissage du FOS et ses différentes déclinaisons.
• Identifier et adopter les étapes d'une démarche FOS.
• Mener une analyse des besoins dans un contexte professionnel.
• Repérer les situations de communication dans un référentiel métier.
• Déterminer les compétences langagières nécessaires pour évoluer dans les situations identifiées.
• Utiliser une grille d'observation pour didactiser des documents authentiques.
• Définir des critères d'évaluation et créer des activités d'évaluation.
• Élaborer une séquence didactique en FOS.
• Mutualiser les ressources élaborées.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

B204 - Enseigner le français sur objectifs universitaires, méthodologie du FOU

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'étudiants souhaitant intégrer l'enseignement supérieur (tout diplôme et toute discipline confondus) et/ou se préparer à des certifications (DALF) ou concours.

Objectif général
Ce module vise l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires pour concevoir des programmes de formation FOU, et adopter une démarche méthodologique adaptée aux exigences universitaires permettant de développer les compétences des étudiants dans la réalisation de productions académiques (essai, dissertation, synthèse, exposé, etc.) dans un contexte d'enseignement supérieur.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ». Certaines connaissances de la méthodologie du FOS sont nécessaires pour suivre le module.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront invités à mutualiser leurs besoins, attentes et pratiques professionnels. Ils seront ensuite amenés à s'approprier une trame méthodologique pour construire un programme de formation en français adapté aux exigences académiques du public universitaire en France.
Dans un second temps, les participants seront amenés à déterminer les critères de constitution d'un corpus provenant de différents domaines disciplinaires. Ils seront invités à identifier les principes méthodologiques permettant de mener une réflexion autour de l'élaboration d'un programme de formation sur objectifs universitaires en fonction de leur contexte d'enseignement/apprentissage.
Pour finir, les participants didactiseront des documents authentiques universitaires et exploreront des outils méthodologiques afin de mieux préparer leurs apprenants aux examens.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de l'enseignement du français spécifique.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Identifier les principes méthodologiques pour concevoir un cours en FOU.
- Définir l'enseignement/apprentissage du FOU : avant, pendant et après la formation.
- Adopter la démarche FOU et ses différentes étapes.
- Analyser des besoins dans un contexte universitaire.
- Analyser les discours universitaires oraux.
- Analyser les discours universitaires écrits.
- Didactiser des documents authentiques.
- Proposer des séquences didactiques en FOU pour un public de futurs étudiants souhaitant intégrer l'enseignement supérieur français.
- Faire une synthèse de contenus de formation.

A303&A403 - Enseigner les SVT en français au secondaire (réservé LabelFrancÉducation)

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	30 heures	Présence	NP

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs qui enseignent les SVT en français, intervenant auprès de collégiens et lycéens dans des établissements bilingues francophones.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition et le développement de compétences nécessaires pour enseigner les SVT en français à des apprenants dont ce n'est pas la langue maternelle, suivant les approches d'enseignement des disciplines non linguistiques (DNL).

Prérequis pédagogiques
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à réfléchir sur les spécificités et les enjeux de l'enseignement des SVT en français en contexte bilingue et à (re)découvrir et s'approprier les principes d'enseignement des disciplines non linguistiques (DNL).
Les participants travailleront ensuite sur le développement de stratégies d'enseignement-apprentissage et de techniques d'animation et de communication orale et écrite spécifiques.
Pour cela, des groupes de travail seront mis en place pour réfléchir aux besoins langagiers des apprenants, dans le but de favoriser leur appropriation progressive du lexique spécialisé des SVT en français.
Les participants seront également invités à expérimenter et analyser des activités motivantes pour favoriser l'acquisition de savoirs disciplinaires.
Pour finir, un focus sera fait sur les modalités d'évaluation spécifiques à l'approche DNL, de manière à distinguer les compétences en SVT et les compétences linguistiques des apprenants.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe. Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• (Re)découvrir et s'approprier les principes de l'enseignement des SVT en tant que discipline non linguistique (DNL), et des outils d'articulation langue-DNL.
• S'approprier le lexique spécialisé et développer ses compétences d'animation et de communication orale et écrite pour enseigner les SVT en français en contexte bilingue.
• Identifier les besoins langagiers des apprenants et les amener à s'approprier progressivement le lexique et l'expression des SVT en langue française.
• Intégrer des stratégies d'enseignement-apprentissage contextualisées pour faciliter la compréhension par les apprenants des contenus des SVT enseignés en français.
• Concevoir des supports, des activités et des situations d'apprentissage motivants et ludiques qui favorisent la sécurité linguistique des apprenants, ainsi que la communication, durant les séquences de SVT en français.
• Développer des compétences transversales et mettre en place des projets interdisciplinaires.
• Mettre en place des modalités d'évaluation qui distinguent les compétences en SVT et les compétences linguistiques.

A103&A203 - Enseigner les SVT en français en primaire (réservé LabelFrancÉducation)

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	30 heures	Présence	NP

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs qui enseignent les SVT en français, dans des établissements bilingues francophones au niveau du primaire.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition et le développement des compétences nécessaires pour enseigner les SVT en français en section bilingue à l'école primaire, suivant les approches d'enseignement des disciplines non linguistiques (DNL).

Prérequis pédagogiques
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à réfléchir sur les spécificités et les enjeux de l'enseignement des SVT en français en contexte bilingue et à (re)découvrir et s'approprier les principes d'enseignement des disciplines non linguistiques (DNL).
Nous travaillerons ensuite sur le développement de stratégies d'enseignement-apprentissage et de techniques d'animation et de communication orale et écrite spécifiques. Pour cela, des groupes de travail seront mis en place pour élaborer des référentiels adaptés aux besoins langagiers des élèves pour favoriser leur appropriation progressive du lexique spécialisé des SVT en français.
Les participants seront également invités à expérimenter des jeux et à concevoir des supports, activités et situations d'apprentissage motivants et ludiques pour favoriser la sécurité linguistique et la communication en SVT en français chez les élèves.
Pour finir, un focus sera fait sur les modalités d'évaluation spécifiques à l'approche DNL, de manière à distinguer les compétences en SVT et les compétences linguistiques des élèves.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe. Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• (Re)découvrir et s'approprier les principes de l'enseignement des SVT en tant que discipline non linguistique (DNL), et des outils d'articulation langue-DNL.
• S'approprier le lexique spécialisé et développer ses compétences d'animation et de communication orale et écrite pour enseigner les SVT en français en contexte bilingue.
• Identifier les besoins langagiers des élèves et élaborer des référentiels adaptés pour leur permettre de s'approprier progressivement le lexique des SVT en français.
• Intégrer des stratégies d'enseignement-apprentissage contextualisées pour faciliter la compréhension par les élèves des contenus des SVT enseignés en français.
• Concevoir des supports, des activités et des situations d'apprentissage motivants et ludiques qui favorisent la sécurité linguistique et la communication, durant les séquences de SVT, en français chez les élèves.
• Expérimenter des jeux.
• Développer des compétences transversales et des projets interdisciplinaires.
• Mettre en place des modalités d'évaluation qui distinguent les compétences en SVT et les compétences linguistiques.

B213 - Éveiller le désir d'écrire

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de techniques variées et l'expérimentation d'activités permettant de diversifier les approches d'expression écrite en classe de FLE, ainsi que l'appropriation de fondements théoriques qui assurent la cohérence et la pertinence pédagogique de ces pratiques.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants expérimenteront des techniques variées visant à éveiller le désir de s'exprimer et de communiquer par écrit en classe de langue. Ils seront sensibilisés à la dimension poétique du langage ainsi qu'à ses aspects affectifs et sensoriels, à travers des activités engageantes - écrites et orales - en lien avec leur univers personnel.
Dans un second temps, les participants passeront d'activités individuelles d'expression écrite à des activités collectives et à des réflexions plus approfondies sur la langue elle-même.
Enfin, les participants identifieront les fondements théoriques qui sous-tendent cette approche pédagogique et réfléchiront ensemble à la façon d'utiliser les activités vécues lors de la formation dans leur contexte d'enseignement/apprentissage.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Expérimenter des activités écrites de présentation simples qui développent l'imagination des participants.
- Expérimenter des activités écrites pour favoriser les premiers pas des apprenants dans l'expression écrite créative.
- Mettre l'imaginaire au service de la création à travers des exercices stimulant le désir d'écrire.
- Identifier l'orientation pédagogique du module.
- Écrire et dire : jouer avec les mots et les sons.
- Développer une écriture personnelle faisant appel au sensible et au sensoriel.
- Jouer avec les récits de fiction : amorces, fins, expansion, réduction, changement de point de vue.
- Analyser des phénomènes grammaticaux à l'aide de créations écrites spécifiques.
- Expérimenter l'écriture créative comme moyen d'appréhender un texte littéraire.
- Mettre en commun les activités réalisées.
- Faire une synthèse des contenus de la formation.

A102&A202 / A302&A402 / B101&B201 / B302&B402 - Examiner et corriger les épreuves du DELF-DALF : habilitation

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	30 heures	Présence	Auditeur

Public

Ce module s'adresse prioritairement à des professionnels rattachés à un centre d'examen DELF-DALF agréé et/ou désignés par le responsable de la gestion centrale du pays d'exercice, mais également à des professionnels non rattachés à un centre d'examen agréé qui souhaiteraient, à titre individuel, obtenir l'habilitation d'examinateur-correcteur DELF-DALF.

Objectif général

Cette formation vise le développement des compétences requises pour devenir examinateurs-correcteurs des épreuves du DELF et du DALF (niveaux A1 à C2).

Prérequis pédagogiques

Formation et/ou expérience

Le candidat à l'habilitation devra dans tous les cas :

• être titulaire d'un master 2 en didactique du français langue étrangère ou des langues étrangères, ou d'une formation professionnalisante de longue durée (DAEFLE, DPAFP…) ;

• ou être titulaire d'une maîtrise en français langue étrangère (avant la réforme LMD en 2002) ou d'un diplôme d'enseignement du français langue étrangère (DU ou équivalent) ou de PROFLE+ (obligatoirement avec les 4 modules/parcours certifiants) et avoir une expérience significative de 2 ans minimum dans l'enseignement du français langue étrangère ;

• ou avoir une expérience significative de plus de 3 ans de l'enseignement du français langue étrangère, de l'enseignement du français langue étrangère (FLE).

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Niveau de langue

Dans le cadre du BELC, la priorité est donnée aux participants qui possèdent un niveau C2 et pourront suivre l'ensemble de la formation.

Module « Découvrir le CECR et le dispositif DELF-DALF »

En amont de l'inscription et sans garantie d'acceptation à la formation, les candidats devront réaliser le module en ligne accessible gratuitement sur notre plateforme de formation FEI+ **« Découvrir le CECR et le dispositif DELF-DALF »** (environ 3 heures de formation). À la fin de ce module, une attestation de suivi sera à télécharger. Cette attestation sera également à joindre à votre dossier une fois les inscriptions ouvertes.

Prérequis techniques et numériques

Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation

Durant la formation, les participants travailleront sur les tâches proposées dans les épreuves des examens DELF-DALF. Ils s'approprieront les principes d'évaluation préconisés par le bureau DELF-DALF. À noter, trois tests seront réalisés pendant la formation.

Modalités et conditions

Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique. Travail personnel

Les participants seront amenés à consacrer un temps de travail conséquent, en dehors du temps de formation, pour le bon déroulement du module.

Certificat de participation

L'habilitation est différente du certificat de participation envoyé par l'équipe BELC. Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Obtention de l'habilitation

Pour prétendre à l'habilitation d'examinateur-correcteur d'une validité de 5 ans, il convient de répondre aux modalités d'évaluation qui seront précisées dès le démarrage de la formation. Parmi les critères d'habilitation, figure la présence

à l'ensemble de la formation : une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à l'habilitation.
France Éducation international se réserve le droit de ne pas habiliter un participant ou de l'habiliter partiellement pour certains niveaux, s'il ne satisfait pas aux critères d'habilitation. Les résultats des tests d'habilitation ne sont pas communiqués aux participants. L'attestation d'habilitation sera directement téléchargeable sur la plateforme GAEL dans un délai d'un mois après la fin de l'événement.

Contenu prévisionnel

• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques d'évaluation.
• Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
• Identifier des informations pour présenter France Éducation international, l'organisation du dispositif et les différentes déclinaisons des diplômes DELF-DALF.
• Actualiser les connaissances relatives au CECR.
• Distinguer les échelles de niveaux et discriminer les descripteurs de compétences.
• Analyser les descripteurs du niveau A1 et les spécifications du DELF A1.
• Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF A1.
• Analyser les descripteurs du niveau A2 et les spécifications du DELF A2.
• Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF A2.
• Passer le test d'habilitation pour les niveaux A (ce test pourra être proposé à la maison ou en présence selon le choix du formateur).
• Analyser les descripteurs du niveau B1 et les spécifications du DELF B1.
• Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF B1.
• Analyser et définir le rôle de l'examinateur. Faire une synthèse des contenus de formation.
• Analyser les descripteurs du niveau B2 et les spécifications du DELF B2.
• Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DELF B2.
• Effectuer le test d'habilitation pour les niveaux B.
• Analyser les descripteurs du niveau C1 et les spécifications du DALF C1.
• Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DALF C1.
• Analyser les descripteurs du niveau C2 et les spécifications du DALF C2.
• Évaluer des épreuves de compréhension écrite et orale et des productions écrites et orales du DALF C2.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

B105 - Exploiter la littérature jeunesse en classe de FLE pour les enfants

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère, intervenant auprès d'un public d'enfants.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances permettant de valoriser la littérature jeunesse ainsi que de compétences permettant d'exploiter et didactiser différents textes publiés dans des collections pour la jeunesse (extraits, œuvres intégrales) afin d'élaborer des séances d'enseignement/apprentissage du français (lecture/écriture mais aussi oral) en classe de FLE.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à découvrir l'intérêt de la littérature jeunesse en classe de FLE. Dans un second temps, ils analyseront les différents ouvrages exploitables en fonction du niveau des enfants. Pour finir, ils élaboreront des activités adaptées à leur public.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
• Identifier des enjeux de la littérature jeunesse.
• Explorer un album jeunesse (1) : Une histoire à quatre voix d'A. Browne. Deux entrées possibles : par l'image, par le texte.
• Explorer un album jeunesse (2) : Une histoire à quatre voix d'A. Browne. D'autres pistes : suivre la voix ou explorer les paysages intérieurs.
• Analyser un album jeunesse dans une perspective interculturelle. Identifier et élaborer des activités à partir d'albums dans un cadre plurilingue.
• Analyser l'exploitation d'un album à différents âges. Repérer des modes d'appropriation et de découverte d'un album. Analyser des vidéos et pointer des gestes professionnels nécessaires pour enseigner la littérature aux enfants
• Sélectionner un album de littérature jeunesse pour la classe de FLE. Définir des critères de choix. Découvrir divers types d'albums. Analyser des activités autour d'un album.
• Analyser et classer les albums. Concevoir des fiches descriptives d'albums.
• Construire une séquence ou des activités autour d'un album et élaborer des ressources pédagogiques à partir d'un album.
• Mutualiser les ressources élaborées.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

B407 - Exploiter la photographie en classe pour développer l'expression et l'imagination

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
Cette formation vise l'utilisation de la photographie comme levier d'apprentissage linguistique et culturel et la conception d'activités favorisant l'imagination, la production orale et écrite. Les participants exploiteront les dimensions esthétiques et narratives de la photographie en classe et mettront en place un projet pédagogique autour de la photographie.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote », et « auditeu » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants se familiariseront avec les caractéristiques et le potentiel pédagogique de la photographie, en analysant des activités visant à développer les compétences langagières en FLE.
Dans un deuxième temps, ils expérimenteront des activités et produiront leurs propres photographies afin de comprendre comment les intégrer dans une démarche pédagogique.
Pour finir, ils co-construiront des séquences pédagogiques exploitant des photos artistiques et de presse, tout en concevant un projet photo à mettre en place avec leurs apprenants.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
• Identifier les usages pédagogiques de la photographie.
• Expérimenter et analyser des activités basées sur des photographies pour développer la production orale.
• Expérimenter la pratique photographique.
• Développer la compréhension et la production écrites avec la photographie.
• Expérimenter et analyser des activités pour traiter de l'actualité avec la photo de presse.
• Explorer la photographie comme porte d'entrée culturelle et interculturelle.
• Apprendre à mettre en oeuvre un projet photo en classe de FLE.
• Élaborer une séquence pédagogique à partir de photographies.
• Produire un bilan et faire une synthèse des contenus de formation.

A312 / B313 - Exploiter la pratique théâtrale à des fins pédagogiques

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences et de techniques nécessaires pour exploiter la pratique théâtrale afin de créer et animer des séquences ludiques en classe.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques. Prévoir une tenue confortable pour être à l'aise dans les exercices théâtraux.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à découvrir et adopter les techniques théâtrales fondamentales, qui permettent de développer les dimensions vocales, corporelles ou émotionnelles.
Dans un deuxième temps, ils analyseront les pratiques théâtrales et les exercices d'improvisation expérimentés pour pouvoir en formuler les apports pédagogiques.
Pour finir, ils construiront des séquences pédagogiques visant à favoriser l'expression et à développer l'imagination de chaque apprenant (niveaux : primaire, secondaire et universitaire).
Attention : ni l'étude « littéraire », ni l'analyse de pièces ou de scènes de théâtre ne seront abordées dans ce module.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Expérimenter et analyser des activités pour l'entraînement corporel et vocal : la présentation de soi, la mise en confiance, les conseils organisationnels.
• Expérimenter et analyser des activités pour le « réapprentissage » du jeu : imiter, simuler, inventer, s'essayer.
• Expérimenter et analyser des activités pour collaborer, échanger, établir des relations, travailler l'écoute et la cohésion du groupe.
• Expérimenter et analyser des activités pour travailler sur la représentation de soi, le rapport à autrui, à l'espace, à son propre corps.
• Adopter des techniques d'improvisation. Interpréter des situations.
• Appréhender un texte et la construction du personnage.
• Construire des séquences d'animation.
• Faire une synthèse des contenus de la formation.

B408 - Exploiter le conte populaire en classe de FLE

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances et savoir-faire concernant le conte populaire et ses exploitations possibles en classe de FLE, ainsi que l'acquisition de la compétence orale nécessaire pour raconter en classe (initiation).

Prérequis pédagogiques
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants expérimenteront le plaisir et la richesse de l'oralité à travers une écoute active de contes populaires francophones et en analyseront les spécificités.
Dans un deuxième temps, ils exploreront l'usage pédagogique du conte et expérimenteront des activités pour renforcer la compréhension, l'expression orale, l'interaction et la médiation.
Pour finir, ils s'initieront à l'art de conter afin d'être en mesure de raconter en classe et pourront alors aider les élèves à devenir conteurs à leur tour. Ils pourront ainsi tracer les lignes directrices d'un projet de classe autour des contes du monde ou de la francophonie.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et son éventuelle expérience du conte, dans la vie et en classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Développer ses connaissances sur le conte populaire et sa typologie.
• Mener une écoute active de différents contes (en français et dans au moins une langue non maîtrisée des participants) afin d'identifier les stratégies de compréhension mises en place à l'écoute d'un conte en LE.
• Expérimenter diverses activités de compréhension de conte.
• Expérimenter diverses activités de production orale, y compris en interaction ou médiation.
• Constituer une banque de ressources pertinentes.
• Expérimenter des activités permettant d'apprendre à conter oralement en classe.
• Conter oralement devant le groupe.
• Imaginer un projet de classe autour du conte.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

A309 - Exploiter le jeu à des fins pédagogiques

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
Ce module vise l'adoption de techniques d'animation et la maîtrise des compétences nécessaires pour concevoir des activités ludiques et motivantes. À l'issue de ce module, les participants seront en mesure de renforcer la dynamique de groupe et la motivation des apprenants en proposant des activités ludiques en classe.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à s'accorder sur une définition de concepts liés au jeu, à mener une réflexion sur les enjeux de son introduction en classe et à distinguer les différents types de jeux.
Dans un second temps, après avoir expérimenté des activités pédagogiques ludiques, les participants les analyseront afin d'en déterminer les caractéristiques. Ils seront alors invités à les faire évoluer pour les adapter à différentes disciplines et/ou différents contextes d'enseignement/apprentissage.
Pour finir, après avoir identifié les étapes de conception d'une activité pédagogique ludique, les participants seront invités à élaborer une activité et à en expérimenter l'animation.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
• Définir le jeu.
• Identifier les caractéristiques et les atouts du jeu en classe.
• Rappeler les principes retenus par les courants pédagogiques actuels et définir la pertinence du jeu comme outil pédagogique.
• Distinguer les différentes catégories de jeu.
• Identifier les éléments constitutifs d'un jeu.
• Dresser une typologie de jeux-cadres.
• Expérimenter et analyser des activités ludiques.
• Identifier les paramètres qui font qu'un jeu devient un outil pédagogique efficace.
• Identifier les étapes de conception d'un jeu comme outil pédagogique.
• Concevoir une activité ludique à partir d'un jeu-cadre.
• Concevoir le matériel et tester l'activité. Renseigner la fiche pédagogique de l'activité conçue.
• Mutualiser et animer les activités conçues.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

A206 / B206 - Exploiter les arts visuels en classe pour adolescents et adultes

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences permettant de concevoir et de proposer des activités motivantes pour les apprenants (tous niveaux) utilisant les arts visuels comme support.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants découvriront de manière active et ludique des supports d'arts visuels exploitables en classe de FLE. La dynamique de ce module repose sur la curiosité, l'ouverture d'esprit et l'échange interculturel. Dans un second temps, ils découvriront comment intégrer les outils divers dans la classe de FLE.
Pour finir, ils mettront en œuvre des jeux visuels et s'initieront aux graffitis et arts de la rue dans l'optique de créer un mode d'emploi des arts visuels en classe.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
- Définir la nature des supports en arts visuels et leur intérêt pour la classe de FLE.
- Apprendre à voir, à regarder : des outils pour la classe.
- Analyser et décrypter une œuvre : de multiples procédés.
- Identifier la notion de genre dans les arts visuels.
- Interpréter, s'exprimer à partir d'une œuvre : typologie d'activités.
- Mettre en œuvre des jeux visuels et poétiques.
- Éduquer au patrimoine, un enjeu pour la citoyenneté.
- Explorer les graffitis, les arts de la rue.
- Évaluer les apprentissages. Identifier des ressources pour la classe.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

A106 / B309 - Exploiter les arts visuels pour enseigner le FLE aux enfants

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'un public d'enfants.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences permettant de conceptualiser les rapports entre art et FLE, ainsi que de concevoir et d'animer des séquences permettant aux apprenants de renforcer leurs compétences langagières tout en développant une attitude créative, ouverte sur le monde de l'art.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés, par l'expérimentation, à découvrir les apports des techniques artistiques. Dans un second temps, ils élaboreront des projets interdisciplinaires permettant l'intégration de l'art en classe de FLE/FLS destinée aux enfants. Ils seront en mesure de concevoir et d'animer des séquences permettant aux apprenants de renforcer leurs compétences langagières tout en développant une attitude créative, ouverte sur le monde de l'art. Enfin, ils pourront mettre en œuvre une démarche évaluative à travers la pratique de l'exposition et la visite d'un centre d'art.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
• Apprendre à regarder l'environnement proche, le monde qui nous entoure ; identifier et utiliser des ressources visuelles en classe de FLE.
• Organiser l'espace et le temps ; l'atelier.
• Concevoir, équiper, programmer l'utilisation d'un coin « Arts visuels en classe de FLE » : supports et outils pour apprendre.
• Expérimenter l'apport des techniques artistiques ; caractériser, adopter et apprécier des techniques artistiques.
• Intégrer l'art en classe de FLE. Concevoir des petits projets interdisciplinaires : articuler de manière cohérente des objectifs langagiers et des objectifs d'éducation artistique dans un projet pour la classe de FLE.
• Introduire l'œuvre d'art en classe de FLE : une ouverture culturelle.
• Sélectionner, utiliser une (des) œuvre(s) d'art en fonction de divers contextes d'apprentissage.
• Peindre-écrire-dire-dessiner ; mettre en relation des productions orales et écrites avec des œuvres d'art, et vice-versa.
• Organiser l'exposition ; des outils pour montrer, des outils pour évaluer. Organiser une petite exposition ouverte au milieu environnant.
• Visiter un musée, une galerie, un centre d'art : quelles activités pour les apprenants ?
• Faire une synthèse des contenus de formation.

A408 - Explorer des techniques corporelles et vocales pour un parler fluide

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, intervenant auprès de tout public.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de techniques permettant de développer l'écoute et d'acquérir un parler plus fluide.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ». Ce module est ouvert aux professionnels ayant des connaissances théoriques en phonétique du FLE, ou souhaitant améliorer leur prononciation.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à expérimenter des techniques ludiques et dynamiques qui permettent de développer l'écoute active, les dimensions vocales, corporelles ou émotionnelles, qui facilitent la prononciation et favorisent la prise de parole.
Dans un deuxième temps, ils analyseront les pratiques expérimentées.
Pour finir, ils intégreront ces techniques à des activités de classe et les animeront.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Développer l'écoute, échanger, établir des relations.
• Favoriser la prise de conscience du rythme et des intonations.
• Favoriser l'implication physique développer la confiance en soi.
• Expérimenter des techniques pour aborder, mémoriser et interpréter un texte authentique.
• Adopter des techniques d'improvisation.
• Interpréter des situations de communication.
• Élaborer des activités intégrant ces techniques et les adapter à son contexte.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

B109 - Faire évoluer ses pratiques pédagogiques en FLE/FLS/FLSco

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'un public d'enfants ou d'adolescents.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences nécessaires pour analyser, consolider et diversifier ses pratiques de classe de FLE/FLS/FLSco.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront invités à caractériser l'enseignement/apprentissage en FLE/FLS/FLSco et à identifier les principes pédagogiques et méthodologiques actuels à retenir dans ces différents contextes.
Dans un second temps, ils analyseront des situations, des corpus et des supports pour déterminer les besoins des apprenants en fonction des visées de leur apprentissage du français.
Pour finir, ils expérimenteront et analyseront des pratiques de classe favorisant l'apprentissage et la réussite.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
• Contextualiser : définir les notions de français langue étrangère, français langue seconde et français de scolarisation, identifier les enjeux de l'enseignement/apprentissage du FLE/FLS/FLSCO, identifier les principes pédagogiques et méthodologiques à retenir dans le contexte actuel et dans son contexte d'enseignement/apprentissage.
• Déterminer les besoins des apprenants : identifier les tâches que les apprenants peuvent être amenés à accomplir en français, analyser des discours et des supports associés à des tâches, décliner une tâche en compétences langagières.
• Expérimenter et analyser des pratiques de classe favorisant les apprentissages : mettre en œuvre une pédagogie active et interactive, favoriser le travail collaboratif, développer les compétences de vie (psychosociales), transversales, de médiation des élèves.
• Expérimenter et analyser des pratiques de classe favorisant la réussite : favoriser l'interdisciplinarité, mettre en œuvre une évaluation positive, une évaluation formative et formatrice.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

A301&A401 / B301&B401 - Former des examinateurs-correcteurs DELF-DALF : habilitation

Domaine	Durée	Format	Palier
Formation de formateurs	30 heures	Présence	Ingénieur

Public

Ce module s'adresse uniquement à des responsables et chargés de mission pédagogique, directeurs des cours, attachés de coopération, formateurs de formateurs susceptibles d'intervenir dans un dispositif d'évaluation DELF-DALF et désignés :

• en France, par les rectorats ou les centres d'examens ;
• à l'étranger, par le poste diplomatique en lien avec la gestion centrale.

Cette formation s'adresse à des personnes qui ont une expérience ou un intérêt pour l'ingénierie de la formation et la formation de formateurs. Être enseignant/examinateur-correcteur est en effet différent d'être formateur d'examinateurs-correcteurs où il va s'agir de former ses collègues à l'évaluation du DELF et du DALF selon une démarche pédagogique logique et efficace.

Objectif général

Cette formation vise l'acquisition de compétences requises pour devenir formateurs d'examinateurs-correcteurs des épreuves du DELF et du DALF afin de démultiplier ensuite localement les formations d'habilitation et d'assurer les renouvellements d'habilitation.

Prérequis pédagogiques

Habilitation et expérience d'examinateur-correcteur DELF-DALF

Ce module est ouvert uniquement aux personnes titulaires d'une habilitation d'examinateur-correcteur DELF- DALF en cours de validité au moment du stage couvrant impérativement tous les niveaux allant du A1 au C2 (sauf dérogation accordée à titre exceptionnel par France Éducation international, pour l'étranger uniquement). De plus, les candidats doivent justifier d'une expérience conséquente de l'évaluation des épreuves orales et écrites du DELF et du DALF et avoir participé à au moins une session d'examen en tant qu'examinateur-correcteur lors des 12 derniers mois précédant le stage sollicité.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Niveau de langue

Les participants devront avoir au minimum le niveau C2 pour assister à la formation (le DALF C2 n'est pas requis pour justifier de son niveau de langue).

Module « Se former aux nouvelles grilles d'évaluation DELF-DALF »

En amont de l'inscription et sans garantie d'acceptation à la formation, les candidats devront réaliser le module en ligne accessible gratuitement sur notre plateforme de formation FEI+ **« Se former aux nouvelles grilles d'évaluation DELF-DALF »** (environ 3 à 6 heures de formation). À la fin de ce module, une attestation de suivi sera à télécharger. Cette attestation sera également à joindre à votre dossier une fois les inscriptions ouvertes.

Ce module est à réaliser uniquement si vous avez obtenu votre habilitation d'examinateur-correcteur DELF-DALF avant septembre 2022.

Prérequis techniques et numériques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Présentation

Durant la formation, les participants seront amenés à réfléchir à la présentation de France Éducation international, du dispositif DELF-DALF et du CECR dans un stage local d'habilitation des examinateurs-correcteurs.

Dans un second temps, ils prépareront et animeront des modules de formation selon des focus prédéfinis.

Pour finir, ils établiront le vade-mecum du formateur et se familiariseront avec les procédures d'organisation d'un stage local et le matériel mis à la disposition des formateurs habilités.

Modalités et conditions

Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Certificat de participation

L'habilitation est différente du certificat de participation envoyé par l'équipe BELC. Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le

nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Obtention de l'habilitation

Pour prétendre à l'habilitation de formateur d'examinateur-correcteur DELF-DALF d'une validité de 5 ans, il convient de répondre aux modalités d'évaluation qui seront précisées dès le démarrage de la formation. Parmi les critères d'habilitation, figure la présence à l'ensemble de la formation : une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à l'habilitation.

France Éducation international se réserve le droit de ne pas habiliter un participant ou de l'habiliter partiellement pour certains niveaux, s'il ne satisfait pas aux critères d'habilitation. Les résultats des tests d'habilitation ne sont pas communiqués aux participants. L'attestation d'habilitation sera directement téléchargeable sur la plateforme GAEL dans un délai d'un mois après la fin de l'événement.

Contenu prévisionnel

• Mutualiser ses représentations et ses pratiques de formation.
• Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
• Identifier des éléments d'information pour présenter France Éducation international et le dispositif DELF-DALF. Réactualiser ses connaissances sur le CECR.
• Préparer l'animation d'un module de formation sur le CECR (définir les objectifs et le type d'activités).
• Élaborer un programme de formation. Élaborer une séquence pédagogique de formation d'habilitation, créer des activités de formation.
• Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF A1.
• Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF A2.
• Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF B1.
• Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF B2.
• Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DALF C1.
• Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DALF C2.
• Établir le guide des bonnes pratiques du formateur (définir les critères de qualité d'un stage de formation).
• Adopter les modalités d'organisation d'un stage local et les procédures d'habilitation.
• Identifier les outils, activités et ressources à disposition du formateur.
• Faire une synthèse des contenus de formation.
• Passer le test final d'habilitation du formateur.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

B205 - Gérer l'hétérogénéité en classe de FLE

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
Cette formation vise à développer des stratégies pédagogiques adaptées pour gérer l'hétérogénéité en classe de FLE, en intégrant des approches différenciées et coopératives, ainsi qu'en exploitant les potentialités du numérique et de l'intelligence artificielle.

Prérequis pédagogiques
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à analyser les enjeux de l'hétérogénéité et son influence sur l'apprentissage.
Dans un second temps, ils découvriront des approches pédagogiques innovantes, notamment la pédagogie différenciée, coopérative et de projet, qui permettent de mieux répondre aux besoins diversifiés des apprenants. La formation mettra un accent particulier sur l'expérimentation de techniques et d'outils concrets pour adapter l'enseignement, en intégrant par exemple les apports du numérique et de l'intelligence artificielle.
Enfin, les participants seront invités à concevoir et mutualiser des activités et des séquences pédagogiques prenant en compte l'hétérogénéité des apprenants.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
• Explorer les concepts clés de l'hétérogénéité en classe de FLE.
• Identifier les différents types d'hétérogénéité (niveaux, styles d'apprentissage, motivations, etc.) et analyser leurs enjeux.
• Identifier les principes de la pédagogie différenciée et ses applications en classe de FLE.
• Expérimenter des techniques de différenciation pédagogique.
• S'approprier les fondements de la pédagogie coopérative et collaborative.
• Mettre en place une approche par projets favorisant la coopération entre apprenants.
• Explorer les outils numériques et les potentialités de l'intelligence artificielle pour mieux gérer l'hétérogénéité.
• Adapter et/ou concevoir des séquences pédagogiques adaptées à un public hétérogène
• Animer et mutualiser les activités réalisées au cours de la formation.
• Faire une synthèse des contenus de la formation.

B108 - Identifier les principes pédagogiques, les niveaux de compétence et les descripteurs du CECR

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Technicien

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences permettant la mise en application des principes retenus par le CECR. Les participants seront en mesure d'identifier le rôle, la fonction et les principes de base du CECR ainsi que les niveaux de compétence qui y sont décrits, afin d'harmoniser leurs pratiques pédagogiques avec cet outil de référence pour l'enseignement/apprentissage des langues.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant peu ou pas de connaissances du CECR.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants découvriront l'outil de référence pour l'enseignement du FLE : le CECR.
Dans un second temps, ils seront amenés à identifier l'approche pédagogique et les niveaux de compétence décrits dans le CECR.
Pour finir, ils analyseront des manuels afin de déterminer leur cohérence avec le CECR.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
• Identifier les principes fondamentaux qui ont guidé la rédaction du CECR : déterminer le rôle et la fonction de cet outil.
• Identifier les principes pédagogiques de l'approche retenue par le CECR : adopter la terminologie du CECR.
• Identifier les principes pédagogiques de l'approche retenue par le CECR : définir une tâche et déterminer les compétences nécessaires à sa réalisation.
• Distinguer les activités langagières : réception, production, interaction, médiation.
• Distinguer les niveaux de compétence langagière définis par le CECR.
• Attribuer un niveau à différents supports, tâches et activités.
• Analyser des manuels afin de déterminer leur cohérence avec le CECR.
• Mutualiser les travaux d'analyse des manuels.
• Faire une synthèse des contenus du module.

B113 - Identifier les principes pour encadrer une équipe pédagogique

Domaine	Durée	Format	Palier
Pilotage	15 heures	Présence	Auditeur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, souhaitant évoluer professionnellement.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences nécessaires pour encadrer une équipe pédagogique.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ». Ce module est ouvert aux enseignants-formateurs de ou en français n'ayant pas d'expérience en encadrement d'équipe et souhaitant découvrir les métiers de la coordination pédagogique.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à découvrir les métiers de la coordination pédagogique dans un centre de langues.
Dans un second temps, les grands principes du management situationnel adapté à l'encadrement d'une équipe pédagogique.
Pour finir, ils s'approprieront les différentes composantes nécessaires pour encadrer une équipe pédagogique.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Identifier le rôle du coordinateur.
• Adapter les grands principes du management à la coordination pédagogique.
• Articuler les styles de coordination avec les profils des enseignants.
• Fédérer autour de projets communs.
• Animer et réguler la réunion de concertation pédagogique.
• Organiser le suivi des enseignants : recrutement et accompagnement.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

B111 - Intégrer la gamification en classe de FLE

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
Cette formation vise à comprendre ce qu'est et ce que n'est pas la gamification et à donner des pistes pour intégrer la gamification dans ses pratiques de classe. Les participants seront à même de prendre en main des outils pour intégrer la gamification dans leurs cours et proposer un scénario pour gamifier leurs cours.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à se familiariser avec les définitions de jeu, ludification, jeux sérieux et gamification, puis découvriront les concepts de la gamification
Dans un second temps, les participants expérimenteront des outils utiles pour la gamification, analyseront des propositions pédagogiques avant de produire en groupe une séance reprenant les concepts de gamification.
Pour finir, les participants concluront par une réflexion commune et la production d'un bilan collectif.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de l'enseignement ludique.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Définir les enjeux didactiques et pédagogiques liés à la gamification.
• Identifier les concepts de la gamification et découvrir des jeux sérieux.
• Expérimenter des outils TICE pour la gamification.
• Analyser des propositions pédagogiques « gamifiées ».
• Définir et concevoir le scénario d'une séance « gamifiante ».
• Concevoir les supports de la séance « gamifiante ».
• Présenter la séance « gamifiante » conçue.
• Faire une synthèse des contenus de la formation.

A105 / B107 - Intégrer le numérique dans les pratiques de classe

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de compétences nécessaires pour exploiter des ressources numériques pendant le cours en présentiel ou à distance, didactiser des documents authentiques tirés d'Internet et concevoir des activités d'apprentissage avec des outils en ligne.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet, ayant peu ou pas d'expérience dans l'intégration du numérique en classe et/ou aux professionnels souhaitant gagner en confiance dans leur usage du numérique. Dans le cadre du BELC, ce module se déroulera dans une salle disposant du matériel informatique nécessaire.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à explorer le potentiel des nouvelles technologies dans le cadre de l'enseignement/apprentissage du FLE pour des activités de mise en route, de compréhension, de travail sur la langue et de production.
Ensuite, ils seront amenés à analyser des ressources en ligne et à prendre en main des outils numériques.
Pour finir, ils concevront une séquence pédagogique intégrant des activités favorisant la visée actionnelle de l'apprentissage du FLE.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Organiser sa veille pédagogique et sa banque de ressources pour la classe.
- Sélectionner et didactiser des documents authentiques.
- Identifier et prendre en main des outils pour concevoir des activités pédagogiques.
- Programmer et concevoir une séquence intégrant des ressources et des outils numériques.
- Mettre en commun les travaux, échanger.
- Faire une synthèse des contenus de formation.

B308 - Intégrer l'éducation aux médias dans ses cours (FLE et DNL)

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'un public pour adolescents et jeunes adultes ou à des professeurs de disciplines non linguistiques (DNL) au secondaire.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition des notions et réflexes propres à une démarche d'éducation aux médias pour l'intégrer dans sa classe, par le biais d'activités pratiques et de réflexions collectives en lien avec le contexte sociétal et médiatique actuel. Il abordera les coulisses et le fonctionnement des médias professionnels (audiovisuel, presse écrite, sites et leurs supports numériques) et, par opposition, les informations fiables et non fiables sur internet et sur les réseaux sociaux.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à discerner les enjeux de l'éducation aux médias, en quoi ils sont liés à la notion de citoyenneté et à en déceler les objectifs et l'intérêt pour la classe dans le contexte actuel.
Dans un second temps, ils découvriront comment se construit l'information, et compareront les caractéristiques de différents types de médias avec des activités pratiques d'analyse transposables en classe.
Pour finir, ils s'approprieront les réflexes à adopter pour effectuer des recherches sur internet afin de déceler les fausses informations dans différents types de médias. Ils mèneront en parallèle une réflexion sur les ressorts du complotisme et sur la protection des données personnelles.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
• Mener une réflexion sur les notions clefs de l'éducation aux médias et sur ses enjeux dans le contexte médiatique et sociétal actuel.
• Comprendre ce qu'est une info.
• Comparer différents types de médias et analyser différents formats d'émissions.
• Analyser une ligne éditoriale. Comparer un même sujet traité par différents médias.
• Cerner les concepts clefs de la fabrique de l'information : traitement de l'info, pluralisme des médias et financement de la presse. Réaliser des activités d'éducation aux médias pour la classe en lien avec ces notions.
• Distinguer différents types de fausses informations sur internet.
• Acquérir des réflexes de vérification et d'analyse pour identifier un site internet.
• Évaluer la fiabilité des discours sur internet sur des sujets d'actualité.
• Vérifier la véracité d'une info relayée par les réseaux sociaux et utiliser des outils de vérification appropriés.
• Comprendre ce qu'est un algorithme, un biais de confirmation, une bulle cognitive et les écueils à éviter, notamment sur les réseaux sociaux. Faire le lien avec la protection des données.
• Aborder l'éducation aux médias dans une perspective thématique, en lien avec son programme.
• Mettre en commun les travaux, présenter, échanger, mutualiser les activités.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

A310 - Inverser la classe de FLE avec le numérique

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences permettant de scénariser une séance de classe inversée en FLE et de concevoir les contenus pédagogiques de cette séance.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe. Dans le cadre du BELC, ce module se déroulera dans une salle disposant du matériel informatique nécessaire.

Présentation
Dans un premier temps, les participants identifieront les principes qui sous-tendent la classe inversée : la consultation du cours se fait à la maison et le temps de classe est réservé aux activités de groupe et à la remédiation. Ils seront ensuite amenés à scénariser une séance de classe inversée et à concevoir des activités à l'aide d'outils gratuits en ligne.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Situer la classe inversée par rapport à un enseignement traditionnel et l'expérimenter.
• Identifier et définir des applications de classe inversée en FLE.
• Identifier des ressources utiles à la mise en place d'une séance de classe inversée.
• Prendre en main des outils numériques pour créer des contenus pédagogiques en ligne.
• Scénariser une séance de classe inversée.
• Produire des ressources et des activités en ligne pour sa séance de classe inversée.
• Concevoir l'atelier d'activités pour la classe.
• Mettre en commun les travaux, échanger.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

A108 / A308 / B210 / B312 - Optimiser l'enseignement des langues grâce à l'intelligence artificielle

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences nécessaires pour améliorer ses pratiques pédagogiques grâce à l'IA.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à développer des compétences techniques afin d'optimiser l'intégration de l'IA en classe.
Dans un second temps, ils expérimenteront l'optimisation de la préparation pédagogique, la gestion de documents authentiques et l'exploitation des ressources à travers l'IA.
Pour finir, ils analyseront les limites, les avantages et les précautions nécessaires à l'utilisation de l'IA dans l'enseignement.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Illustrer les concepts clés de l'intégration de l'IA dans l'enseignement avec des cas pratiques et des outils couramment utilisés.
• Rationaliser la gestion du temps et optimiser la préparation des cours avec l'IA.
• Exploiter des documents authentiques avec l'IA.
• Créer et optimiser des supports pédagogiques interactifs grâce à des outils IA.
• Favoriser la collaboration entre les équipes pédagogiques grâce à des outils IA collaboratifs et des pratiques partagées.
• Identifier les réserves, les limites et les enjeux éthiques liés à l'utilisation de l'IA dans l'enseignement.
• Co-construire un mini-projet pédagogique intégrant l'IA dans des situations concrètes d'enseignement.
• Faire une synthèse des contenus et formaliser un plan d'action individuel pour intégrer l'IA dans sa pratique pédagogique.

B403 - Optimiser le pilotage éducatif avec l'IA : gouvernance, stratégie et communication

Domaine	Durée	Format	Palier
Pilotage	15 heures	Présence	Pilote

Public

Ce module s'adresse aux formateurs de formateurs, personnels de direction, personnels de coordination impliqués dans la gestion, le pilotage et la communication des dispositifs éducatifs et culturels.
Ce module est particulièrement adapté aux personnels occupant ou appelés à occuper des fonctions de pilotage éducatif dans des contextes internationaux.

Objectif général

Cette formation vise à développer une compréhension stratégique et opérationnelle de l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) dans le pilotage éducatif. Les participants apprendront à mobiliser les outils d'IA pour optimiser la gouvernance, améliorer la prise de décision, renforcer la communication et anticiper les transformations du secteur éducatif.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ». Une expérience en gestion de projets éducatifs ou en coordination est recommandée.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et une culture numérique solide ainsi qu'un usage approfondi du numérique dans le cadre professionnel (communication, travail collaboratif, production de documents multimédias).

Présentation

L'intelligence artificielle constitue un levier puissant pour moderniser le pilotage éducatif. Ce module propose une exploration structurée et progressive des apports de l'IA dans la gouvernance éducative, la prise de décision stratégique, la communication institutionnelle et la diplomatie éducative.
Dans un premier temps, les participants seront amenés à comprendre les enjeux et les usages actuels de l'IA dans la gestion des politiques éducatives. Ils distingueront les concepts d'intelligence artificielle, de data science et de machine learning et découvriront les outils d'analyse prédictive et de visualisation des données.
Dans un second temps, ils développeront des compétences en communication augmentée, en lien avec les possibilités offertes par certains outils d'automatisation, de personnalisation de contenu et de gestion de l'image institutionnelle. Une attention particulière sera accordée aux principes de fonctionnement des IA génératives, notamment des agents conversationnels basés sur l'IA, ainsi qu'à la méthode DIALOG, outil d'aide à la formulation de requêtes efficaces (prompts).
Pour finir, les participants structureront une stratégie de pilotage appuyée par l'IA et créeront un projet final d'intégration de l'IA dans une structure ou un réseau éducatif.

Modalités et conditions

Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel

- Faire connaissance. Partager les représentations du pilotage et ses enjeux à l'ère de l'IA.
- Identifier ses besoins et attentes pour les relier aux objectifs du module.
- Illustrer les apports de l'IA dans la gouvernance éducative à travers des cas concrets et des outils utilisés dans le secteur, avec une introduction aux notions de data science et de machine learning.
- Explorer les outils IA pour la gestion du temps, la prise de décision et l'analyse de données.
- Expérimenter des outils IA pour la communication institutionnelle et la gestion de l'image en ligne.
- Expérimenter des outils IA collaboratifs pour le management d'équipe et la coordination de projets.

• Analyser les enjeux éthiques, les limites et les effets de l'IA sur la gouvernance éducative.
• Co-construire un projet d'intégration de l'IA dans une structure ou un dispositif éducatif, en mobilisant des méthodes de formulation adaptées.
• Synthétiser les apprentissages et formaliser un plan d'action individuel.

B208 - Organiser un cours de FLE à partir d'un manuel

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Technicien

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
Cette formation vise l'adoption d'un cadre méthodologique et la maîtrise de compétences nécessaires pour adopter une démarche de type actionnel et organiser de manière cohérente les activités proposées par un manuel.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant peu ou pas de connaissances du CECR.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à identifier les principes pédagogiques décrits dans le CECR. Ces principes serviront de fil conducteur à la formation, qui mettra l'accent sur l'acquisition des compétences langagières nécessaires à la réalisation d'actions sociales. Dans un second temps, les participants analyseront une unité de manuel et vérifieront la pertinence des outils pédagogiques proposés. Pour finir, les participants organiseront les activités proposées pour les inscrire dans un cadre méthodologique cohérent.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Se présenter, mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Identifier l'approche retenue et décrite dans le CECR.
• Repérer la structure de l'unité didactique.
• Analyser des unités de manuels : identifier la fonction des différents types d'activités proposées, définir le rôle et la fonction des différentes étapes de l'unité didactique.
• Vérifier la pertinence du document proposé dans le manuel. Faire une analyse pré-pédagogique.
• Faciliter l'accès au sens : anticipation et compréhension globale.
• Identifier les éléments permettant de construire progressivement du sens.
• Définir le rôle et la fonction de l'outil de référence.
• Faciliter l'accès au sens : compréhension détaillée.
• Identifier les informations à insérer dans une activité de compréhension détaillée.
• Faire découvrir le fonctionnement de la langue : repérage.
• Identifier les éléments langagiers à faire repérer.
• Faire découvrir le fonctionnement de la langue : conceptualisation.
• Adopter une démarche pour faire formuler la règle par les apprenants.
• Valider la règle proposée par les apprenants.
• Favoriser l'expression : systématisation. Identifier les caractéristiques d'un exercice de systématisation.
• Favoriser l'expression : production. Identifier les caractéristiques d'une activité de production.
• Organiser le déroulement d'un cours à partir d'une unité de manuel.
• Vérifier la pertinence des activités proposées.
• Renseigner une fiche pédagogique.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

A409 / B409 - Participer à un spectacle théâtral

Domaine	Durée	Format	Palier
Développement personnel	20 heures	Présence	NP

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs en français, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
Créer un spectacle. À l'issue de cet atelier, les participants auront acquis ou approfondi, par la pratique, les compétences nécessaires à l'interprétation et au montage d'un spectacle de théâtre. Les stagiaires auront travaillé différents textes qu'ils présenteront au cours d'un spectacle final qui aura lieu lors d'une soirée en fin de stage. Cet atelier demande une forte implication personnelle, car une représentation publique aura lieu en fin de quinzaine.

Prérequis pédagogiques
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à participer à des activités théâtrales de relaxation corporelle, des exercices de respiration, de mémoire ; de travail de la voix, des exercices de diction ; et des jeux corporels (concentration, tension).
Dans un second temps, ils pourront introduire le travail sur les textes choisis par l'improvisation.
Pour finir, les participants travailleront sur les textes pour mettre en espace et interpréter le spectacle.

Modalités et conditions
Cet atelier est conçu selon une approche de type formation/action participative et interactive, où alternent les séquences de travail collectif et de travail en sous-groupes en vue de la création d'un spectacle. Une tenue de travail pour les exercices physiques (tenue souple) est à prévoir. Pour la représentation, deux tenues sont à prévoir : une tenue unie de couleur sombre (noire idéalement) et une tenue unie de couleur claire (blanche idéalement).
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques théâtrales.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs de l'atelier.
• Participer à des activités de présentation et de mise en confiance.
• Participer à des activités axées sur le travail corporel et le travail de la voix.
• Participer à des activités de dynamisation, de rythme, de mise en espace, d'entraînement corporel et vocal.
• Mémoriser, préparer et répéter des scènes.
• Mémoriser, préparer et répéter le spectacle.
• Faire une répétition du spectacle.
• Participer à la représentation.

A311 / B311 - Prendre la parole en public

Domaine	Durée	Format	Palier
Développement personnel	15 heures	Présence	NP

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
Cet atelier vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise des compétences nécessaires pour gérer les prises de parole en public.

Prérequis pédagogiques
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à réaliser des exercices et des jeux théâtraux qui permettent de comprendre le fonctionnement de la mémoire et de renforcer les capacités de mémorisation, par des mises en situation, des exercices vocaux et des jeux théâtraux.
Dans un second temps, ils découvriront des techniques pour mieux contrôler leur appréhension du public et développer leur confiance en eux.
Pour finir, ils seront invités à simuler différentes situations de prise de parole.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs de l'atelier.
• Distinguer les différents types de mémoire : exercices et jeux.
• Expérimenter et analyser les différentes situations de prise de parole.
• Expérimenter et analyser des activités pour travailler sur la présentation de soi, le rapport à autrui et à son propre corps.
• Expérimenter des exercices et des jeux favorisant la découverte de soi et des exercices d'apprentissage de textes.
• Expérimenter et analyser des activités pour le travail de la voix.
• Expérimenter des exercices d'écoute : connaître son sujet et son auditoire.
• Préparer la prise de parole : mise en situation et analyse.
• Simuler différentes situations de prise de parole.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

B103 - Préparer sa prise de poste au sein du réseau culturel français à l'étranger

Module couplé avec B203 - Diriger un établissement éducatif et culturel français à l'étranger

OU couplé avec B303 - Assurer des missions de coopération dans le domaine de la diffusion du français (ACPF/ACE/ETI)

Domaine	Durée	Format	Palier
Pilotage	15 heures	Présence	Auditeur

Public

Ce module s'adresse aux formateurs de formateurs, personnels de direction, personnels de coordination souhaitant évoluer vers un poste au sein du réseau culturel français à l'étranger.

Objectif général

Cette formation vise à accompagner la prise de fonction en offrant une compréhension approfondie du fonctionnement du réseau culturel français à l'étranger.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et une culture numérique solide ainsi qu'un usage approfondi du numérique dans le cadre professionnel (communication, travail collaboratif).

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à analyser l'environnement professionnel dans lequel ils évolueront.
Dans un second temps, ils identifieront les leviers à actionner permettant de soutenir et développer les actions mises en place.
Pour finir, ils identifieront les événements incontournables du réseau culturel français pour enrichir leur programmation et/ou action de coopération.

Modalités et conditions

Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel

• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques professionnelles.
• Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Cartographier l'écosystème de la coopération éducative et linguistique et identifier ses acteurs, partenaires et programmes.
• Préparer des conventions : objectifs, contenus et fonctionnement.
• Explorer et mettre en valeur l'offre de certifications : DELF-DALF, TCF, TEF, DFP, etc.
• Explorer les outils (Culturethèque, IFcinéma, etc.) et programmes de formation (BELC, FEI+, IFprofs, les formations de la CCIP, etc.) au service de la coopération.
• Identifier et mobiliser les financements et appels à projets de l'Institut français et du MEAE (fonds langue française, fonds médiathèque, FEF, etc.).
• Identifier les grands événements incontournables du réseau et les mobiliser pour enrichir son action (Novembre numérique, la Nuit des idées, la semaine de la Francophonie, festival de cinéma, etc.).
• Identifier les principes de base encadrement d'équipe / management.
• Faire une synthèse des contenus de formations.

B203 - Diriger un établissement éducatif et culturel français à l'étranger Couplé avec B103

Domaine	Durée	Format	Palier
Pilotage	15 heures	Présence	Auditeur

Public
Ce module s'adresse aux formateurs de formateurs, personnels de direction, personnels de coordination, attachés de coopération souhaitant exercer les fonctions de directeur d'établissement.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances et de compétences élémentaires pour assurer des fonctions d'encadrement ou de direction d'établissement éducatif et culturel à l'étranger. À l'issue de ce parcours, les participants seront en mesure d'anticiper les principaux défis liés à leur mission, de mobiliser les ressources adéquates pour y faire face et se préparer à assumer leurs fonctions managériales, administratives, pédagogiques et culturelles.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et une culture numérique solide ainsi qu'un usage approfondi du numérique dans le cadre professionnel (communication, travail collaboratif).

Présentation
Dans un premier temps, les participants analyseront la gestion des activités d'enseignement, des activités culturelles et des aspects financiers**.**
Dans un second temps, ils seront amenés à concevoir un plan de communication interne et externe (afin de renforcer la visibilité et la cohésion au sein de leur établissement). Ils découvriront également les principes fondamentaux de la démarche qualité.
Pour finir, les participants définiront les grandes étapes d'élaboration du projet d'établissement.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques professionnelles.
- Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en perspective avec les objectifs du module.
- Réaliser un diagnostic des besoins et des ressources existantes.
- Définir et structurer un projet d'établissement.
- Structurer et développer son offre de cours
- Elaborer et mettre en œuvre une programmation culturelle.
- Elaborer un budget prévisionnel et gérer la comptabilité.
- Développer une communication interne et externe efficace (y compris le marketing des cours).
- Faire le bilan des contenus de la formation.

B303 - Assurer des missions de coopération dans le domaine de la diffusion du français (ACPF/ACE/ETI)
Couplé avec B103

Domaine	Durée	Format	Palier
Pilotage	15 heures	Présence	Auditeur

Public
Ce module s'adresse aux formateurs de formateurs, personnels de direction et personnels de coordination souhaitant exercer les fonctions d'attaché de coopération pour le français (ACPF), d'attaché de coopération éducative (ACE), ou d'expert technique international (ETI) en charge de la coopération éducative et linguistique, de l'ingénierie de formation, de la diffusion et de l'enseignement du et en français au sein du réseau culturel et de coopération du français à l'étranger.

Objectif général
Cette formation vise à accompagner la prise de fonction en apportant des repères méthodologiques et des outils essentiels à l'exercice de la fonction d'ACPF/ACE/ETI.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et une culture numérique solide ainsi qu'un usage approfondi du numérique dans le cadre professionnel (communication, travail collaboratif).

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à identifier les missions et les enjeux du métier d'ACPF/ACE/ETI.
Dans un second temps, ils apprendront à analyser les contextes locaux afin de concevoir une stratégie de coopération adaptée, tenant compte des besoins identifiés et des ressources disponibles.
Pour finir, les participants développeront des connaissances et des compétences en gestion de projet de coopération en vue notamment de faire évoluer les pratiques professionnelles des enseignants *de* et *en* français.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques professionnelles.
Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
Explorer les principes et les concepts clés de la coopération éducative et linguistique.
Analyser les missions des différents professionnels de la coopération (ACPF/ACE/ETI).
Exploiter les outils en ligne utilisés dans les missions d'ACPF/ACE/ETI.
Analyser les enjeux locaux et les besoins des partenaires pour adapter sa stratégie.
Identifier et mobiliser les moyens humains et financiers disponibles
Formuler une problématique et concevoir un projet
Construire le plan d'action
Valoriser ses projets et élargir son impact par des stratégies de communication.
Faire une synthèse des contenus de la formation.

A407 - Réaliser des projets artistiques avec le numérique

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de compétences nécessaires pour intégrer des projets artistiques numériques dans l'enseignement du FLE. Les participants découvriront et expérimenteront des outils numériques permettant de créer des productions artistiques variées et concevront des activités favorisant la créativité en classe.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet, ayant peu ou pas d'expérience dans l'intégration du numérique pour des projets artistiques et/ou aux professionnels souhaitant gagner en confiance dans l'usage d'outils numériques créatifs. Ce module se déroulera dans une salle disposant du matériel informatique nécessaire.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à explorer l'intérêt du numérique dans la création artistique en classe de FLE et à échanger sur leurs pratiques et leurs attentes.
Ensuite, ils découvriront et prendront en main des outils numériques variés pour expérimenter des activités de production artistique.
Pour finir, ils concevront une séquence pédagogique intégrant des activités numériques favorisant l'expression artistique des apprenants.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Découvrir des outils numériques pour la création artistique : Audacity, Vocaroo, Suno, ChatGPT, Leonardo AI, Image Creator, Canva, Pixverse...
• Expérimenter des activités autour de la chanson et créer un podcast musical.
• Expérimenter des activités autour de la création d'images et réaliser une BD numérique.
• Expérimenter des activités autour de la peinture et concevoir un musée virtuel.
• Programmer et concevoir une séquence intégrant des activités artistiques numériques.
• Mettre en commun les travaux, échanger.
• Faire le bilan de la formation.

B405 - Réaliser des projets de production de podcasts en classe

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
Cette formation vise la mise en place de projets de production radio par le développement des compétences orales et écrites des apprenants et la prise en main d'outils techniques simples.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et ayant une expérience dans l'intégration du numérique en classe. Le maniement des fonctionnalités de base d'Audacity serait un plus.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à se familiariser à l'écoute-analyse de différents formats radiophoniques ou genre d'émissions. Ils détermineront le type de projet adapté à leurs besoins pédagogiques.
Dans un second temps, ils se familiariseront avec les pratiques d'écriture radiophonique et les techniques de montage, avec le logiciel Audacity. Ils mettront en place un projet de production radio pour travailler les compétences d'expression (écrite et orale) en classe de FLE pour adolescents, adultes ou formateurs.
Pour finir, ils prendront en main les ressources du site « RFI Savoirs » qui leur permettra de réaliser d'autres projets de production radio en classe.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Distinguer et analyser les caractéristiques de différents formats radiophoniques.
• Identifier les stratégies d'écoute de documents authentiques (analyse sonore).
• Didactiser l'actualité de manière ludique et s'enregistrer avec un smartphone (présenter un journal du futur !) : démonstration technique, test d'enregistrement, écriture et écoute critique.
• Déterminer l'intérêt pédagogique des formats radiophoniques.
• Distinguer les étapes pour faire de la radio en classe avec une fiche pédagogique.
• Préparer et réaliser une interview. Démonstration des possibilités de montage avec le logiciel Audacity.
• Mener une analyse réflexive sur les enregistrements de la séance précédente : écoute critique et réajustements.
• Analyser des exemples de productions radio en classe (du plus simple au plus complexe).
• S'initier à l'écriture journalistique, mettre en place un conducteur et enregistrer (type de format radio/d'émission au choix).
• S'entraîner au montage avec le logiciel Audacity.
• Peaufiner le montage de son enregistrement avec Audacity et réaliser un habillage sonore.
• Mettre en commun les travaux, présenter, échanger, mutualiser les activités.
• Sélectionner et utiliser les ressources pédagogiques de « RFI Savoirs » utiles pour prolonger la formation et mettre en place un projet adapté à ses besoins pédagogiques.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

B406 - S’initier à la facilitation graphique

Domaine	Durée	Format	Palier
Développement personnel	15 heures	Présence	NP

Public
Ce module s’adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
À l’issue de ce module, les participants seront en mesure d’enrichir et d’adapter leurs prises de notes personnelles et en public sur tableau blanc ou paperboard en intégrant des éléments graphiques et visuels en fonction des contextes de communication et des besoins du public.

Prérequis pédagogiques
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Les participants seront amenés à découvrir, expérimenter et analyser différentes thématiques de prises de notes visuelles à travers de nombreuses activités. Ils apprendront à exploiter le langage graphique, à organiser l’info dans l’espace et à mettre en valeur les éléments clés. La prise de notes graphique peut favoriser la mémorisation et l’apprentissage, par exemple dans la prise de notes au tableau, ainsi que la gestion des échanges au sein d’un groupe, par exemple lors d’une réunion.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d’apports théoriques, d’analyse, d’expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d’émargement à chaque séance. En cas d’absence, même dûment justifiée, à l’une ou plusieurs séances, le nombre d’heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d’heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Identifier quelques principes de base.
• Intégrer des éléments visuels à ses prises de notes personnelles : découvrir le vocabulaire graphique, mettre en relief les informations et les organiser spatialement. Expérimenter des mises en pratique diverses.
• Intégrer des éléments visuels à ses prises de notes personnelles : développer son propre vocabulaire graphique.
• Intégrer des éléments visuels à ses prises de notes face à un groupe : penser sa gestion du tableau, travailler sur les consignes.
• Expérimenter des mises en pratique diverses.
• Intégrer des éléments visuels à ses prises de notes face à un groupe : penser sa gestion du tableau en (co-construisant avec son groupe la prise de notes des échanges. Expérimenter des mises en pratique diverses.
• Faire le bilan de la formation.

A107 / B104 - Sélectionner et animer des activités de phonétique

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
Cette formation vise le positionnement de l'enseignant par rapport à la phonétique en classe de langue, l'acquisition de connaissances du système phonologique français ainsi que de compétences d'animation d'une séquence de phonétique. À l'issue de ce module, les participants seront aussi en mesure d'intégrer des activités de phonétique dans une unité didactique conçue à partir d'un manuel.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants mèneront une réflexion sur l'importance de la prononciation dans l'apprentissage d'une langue étrangère, ils définiront les particularités rythmiques, mélodiques et phonologiques de la langue française et identifieront les difficultés que rencontrent leurs apprenants.
Dans un second temps, les participants expérimenteront et analyseront des exercices permettant de prendre conscience des caractéristiques rythmiques et mélodiques du français, des exercices de discrimination qui favorisent la perception des phonèmes du français. Ils expérimenteront également des techniques de correction.
Pour finir, les participants seront amenés à créer des activités adaptées à leur public, et à les intégrer dans une unité didactique.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive, où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception didactique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Identifier les éléments de phonétique à travailler en classe de langue.
• Identifier les difficultés phonétiques des apprenants et savoir élaborer un diagnostic.
• Définir les caractéristiques phonologiques et prosodiques du français.
• Identifier les caractéristiques du rythme du français.
• Expérimenter et analyser des activités permettant de prendre conscience des caractéristiques rythmiques du français.
• Identifier les phénomènes prosodiques spécifiques du français.
• Expérimenter et analyser des activités permettant de prendre conscience de ces phénomènes.
• Identifier les caractéristiques des intonations linguistiques du français.
• Concevoir des activités permettant de favoriser la prise de conscience du rythme et des intonations.
• Identifier physiquement les lieux d'articulation des phonèmes.
• Repérer les parcours des différentes méthodes de correction phonétique. Expérimenter et analyser des exercices de discrimination qui favorisent la perception et la production des phonèmes français.
• Concevoir des exercices et des activités favorisant la discrimination auditive et l'articulation des phonèmes.
• Concevoir des exercices et des activités autour d'un texte authentique et d'un apprentissage phonétique.
• Élaborer des activités de phonétique en fonction des compétences grammaticales et lexicales.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

FORMATION A DISTANCE

PROFLE+

Parcours tutorés proposés entre le 30 juin et le 25 juillet 2025 en modalité asynchrone.

Classe virtuelle proposée entre le 30 juin et le 11 juillet pour « Tutorer dans le dispositif PROFLE+ : habilitation » en modalité synchrone.

CV30-01 - Tutorer dans le dispositif PROFLE+ : Habilitation

Domaine	Durée	Format	Palier
Formation de formateurs	30 heures	Classe virtuelle	Ingénieur

Public

Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français intervenant auprès d'adolescents ou d'adultes, responsables et chargés de missions pédagogiques, personnels de coordination et formateurs de formateurs.

Objectif général

Ce module vise à renforcer les compétences des participants en formation de formateurs et à harmoniser les pratiques dans le cadre du dispositif de formation à distance PROFLE+. À l'issue du module d'habilitation, les participants seront en mesure d'intervenir dans ce dispositif pour orienter, conseiller et évaluer les inscrits.

Prérequis pédagogiques

Formation et expérience

Le candidat à l'habilitation devra justifier d'une expérience significative de 5 ans de l'enseignement du FLE et :

- Soit être titulaire d'un master 2 en didactique du français langue étrangère et avoir suivi un module du parcours découverte PROFLE+.
- Soit être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+3) et d'attestations de formation FLE (DAEFLE, DU, BELC,…). Il devra, en outre, avoir préalablement expérimenté le dispositif PROFLE+ en suivant au moins un module du parcours tutoré PROFLE+.

Implantation du dispositif PROFLE+

Pour pouvoir participer à ce module, il est indispensable que le dispositif PROFLE+ soit implanté dans le pays d'exercice du candidat et que sa candidature soit soutenue par le poste diplomatique (une attestation complétée par le poste displomatique est à joindre au moment de l'inscription).

Palier et niveau de langue

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECRL et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECRL, est requise.

Prérequis techniques et numériques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet et une culture numérique solide ainsi qu'un usage approfondi du numérique dans le cadre professionnel (communication, travail collaboratif, production de documents multimédias).
Proposé au format classe virtuelle, ce parcours nécessite des prérequis techniques dont voici la liste des éléments principaux :
• Disposer d'un ordinateur (dont le processeur doit être double cœur minimum et une mémoire RAM d'une capacité de 2 Go minimum) ou d'une tablette avec clavier externe.
• Disposer d'une webcam, d'un casque avec micro ou des écouteurs de smartphone avec micro.
• Disposer d'une connexion minimale de 1,5 Mbps/1,5 Mbps (débits ascendant/descendant).

Présentation

Dans un premier temps, les participants seront amenés à identifier les spécificités du dispositif PROFLE+, en particulier les outils de la plateforme. Ils seront ensuite invités à prendre en main la plateforme de formation et le dispositif PROFLE+.
Dans un second temps, ils expérimenteront des mises en situation concrètes du rôle des tuteurs pour mieux orienter les inscrits d'un point de vue pédagogique et technique.
Pour finir, ils mèneront une réflexion sur les adaptations possibles du dispositif à leur contexte professionnel en fonction des contraintes locales et des besoins des formés.

Modalités et conditions

Cette classe virtuelle est conçue selon une approche participative et interactive où alternent les séquences en visioconférence, le travail de groupe et le travail en autonomie accompagnés.

Obtention de l'habilitation

Pour prétendre à l'habilitation tuteur PROFLE+, il convient de répondre aux modalités d'évaluation qui seront précisées dès le démarrage de la formation. Parmi les critères d'habilitation, figure la présence à l'ensemble de la formation : une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à l'habilitation.

France Éducation international et le Cned se réservent le droit de ne pas habiliter un participant ou de l'habiliter partiellement (en binôme), s'il ne satisfait pas aux critères d'habilitation. L'attestation d'habilitation sera directement envoyée au candidat par mail dans un délai d'un mois après la fin de la formation.

Certificat de participation

L'habilitation est différente du certificat de participation envoyé par l'équipe BELC. Pour recevoir le certificat de participation, il faut avoir participé à 7/10 séances minimum et effectuer, au minimum, 70 % des activités proposées. Le participant devra émarger à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel

• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard avec les objectifs du module.
• Se familiariser avec la plateforme de formation et le dispositif PROFLE+.
• Formuler ses représentations, connaître, comprendre et définir les notions de FOAD et d'hybridation (blended learning).
• Identifier les spécificités du dispositif PROFLE+.
• Connaître et comprendre l'environnement de formation.
• Simuler la prise en main de l'environnement en « inscrit ».
• Analyser et classifier les domaines d'intervention du tuteur à distance.
• Identifier et comprendre les fonctions tutorales sur le dispositif PROFLE+.
• Utiliser les outils PROFLE+, sélectionner les plus pertinents pour son action.
• Utiliser les outils de mutualisation.
• Faire vivre et/ou adapter le dispositif localement.
• Se familiariser avec le dispositif PROFLE+ du point de vue pédagogique.
• Orienter à travers les contenus de formation.
• Faciliter la compréhension des contenus de formation.
• Corriger les activités de mise en application.
• Gérer une animation en ligne.
• Rédiger une synthèse d'animation/un bilan d'activité.
• Faire une synthèse des contenus de la formation.

PTC30-01 - PROFLE+ : Développer ses compétences d'enseignant

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	30 heures	Parcours tutoré	Technicien

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
À l'issue de la formation, les participants seront en mesure d'identifier les principes pédagogiques retenus par les courants de la didactique du FLE pour analyser leurs propres pratiques et les faire évoluer.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant peu ou pas de connaissances du CECR.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maîtrise des outils numériques.
Proposé au format à distance, ce module nécessite un équipement informatique minimum :
• Windows : système XP, Vista, 7, 8 et 10 ; Navigateur : Chrome 33+ (ou supérieur).
• Linux : toutes distributions intégrant KDE ou Gnome ; navigateur Firefox 28+ (ou supérieur).
• Mac : Système OSX 10.9 (ou supérieur) ; navigateur Firefox 28+ (ou supérieur).
• Logiciels : Acrobat Reader 9 (ou supérieur), Adobe Flash Player 9 (ou supérieur).
• Internet : accès Internet ADSL
• Ram : 2 Go / Audio : carte son + enceintes

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à mettre en application les principes pédagogiques décrits dans le CECR, à adopter des principes méthodologiques et à mettre en oeuvre des démarches et des techniques pour sélectionner et enrichir des supports de classe.
Dans un second temps, ils analyseront des méthodes afin de compléter les différentes étapes de l'unité didactique.

Modalités et conditions
Ce module du parcours tutoré PROFLE+ propose à l'enseignant bénéficiaire un accès à plus de 100 exercices autocorrectifs, la validation de 6 activités de mise en application et un service de tutorat pédagogique (échanges individuels avec un tuteur par messagerie électronique en cas de difficulté méthodologique ou pédagogique). Dans les modules du parcours tutoré PROFLE+, le participant doit réaliser, au minimum, 4 activités de mise en application sur un total de 6.

Contenu prévisionnel
• Séquence 1 - Faire évoluer ses connaissances et ses pratiques
Objectif 1 - Rechercher et analyser les textes de référence
Objectif 2 - Mettre en regard théories et pratiques
• Séquence 2 - Établir un contrat pédagogique
Objectif 1 - Énoncer des objectifs pédagogiques
Objectif 2 - Justifier ses choix pédagogiques
• Séquence 3 - Préparer les actions pédagogiques
Objectif 1 - Exploiter les outils (pré) pédagogiques
Objectif 2 - Formuler des informations (pré) pédagogiques
• Séquence 4 - Favoriser la communication en classe
Objectif 1 - Prendre la parole face à un public d'apprenants
Objectif 2 - Interagir avec les apprenants
• Séquence 5 - Faciliter l'action pédagogique
Objectif 1 - Analyser les publics
Objectif 2 - Utiliser du matériel et des outils à des fins pédagogiques
• Séquence 6 - S'impliquer et évoluer professionnellement
Objectif 1 - Mutualiser des pratiques pédagogiques
Objectif 2 - Mener des projets professionnels

PTC30-02 - PROFLE+ : Piloter une séquence pédagogique

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	30 heures	Parcours tutoré	Pilote

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de développer la dynamique de groupe, de favoriser la motivation, d'optimiser la communication, de stimuler l'apprentissage, d'impliquer l'apprenant dans son apprentissage et d'animer des séquences pédagogiques dans une perspective de type actionnel.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maîtrise des outils numériques.
Proposé au format à distance, ce module nécessite un équipement informatique minimum :
• Windows : système XP, Vista, 7, 8 et 10 ; Navigateur : Chrome 33+ (ou supérieur).
• Linux : toutes distributions intégrant KDE ou Gnome ; navigateur Firefox 28+ (ou supérieur).
• Mac : Système OSX 10.9 (ou supérieur) ; navigateur Firefox 28+ (ou supérieur).
• Logiciels : Acrobat Reader 9 (ou supérieur), Adobe Flash Player 9 (ou supérieur).
• Internet : accès Internet ADSL
• Ram : 2 Go
• Audio : carte son + enceintes

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à mettre en application les principes pédagogiques décrits dans le CECR et à adopter des techniques et des démarches qui favorisent l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.
Dans un second temps, les participants analyseront des activités collaboratives favorisant l'apprentissage. Ils opteront pour une approche centrée sur l'apprenant dans le groupe.
Pour finir, ils détermineront des critères de pertinence pour concevoir des activités qui mobilisent l'attention des apprenants et les rendent actifs.

Modalités et conditions
Ce module du parcours tutoré PROFLE+ propose à l'enseignant bénéficiaire un accès à plus de 100 exercices autocorrectifs, la validation de 6 activités de mise en application et un service de tutorat pédagogique (échanges individuels avec un tuteur par messagerie électronique en cas de difficulté méthodologique ou pédagogique). Dans les modules du parcours tutoré PROFLE+, le participant doit réaliser, au minimum, 4 activités de mise en application sur un total de 6.

Contenu prévisionnel
• Séquence 1 - Centrer l'apprentissage sur l'apprenant
Objectif 1 - Opter pour une approche centrée sur l'apprenant
Objectif 2 - Opter pour une approche favorisant l'autonomie de l'apprenant
• Séquence 2 - Introduire l'authentique et l'interculturel
Objectif 1 - Constituer une banque de données de documents authentiques
Objectif 2 - Opter pour une pédagogie interculturelle
• Séquence 3 - Optimiser la communication
Objectif 1 - Adopter des techniques de communication
Objectif 2 - Mettre en œuvre des stratégies de communication
• Séquence 4 - Animer des séquences pédagogiques
Objectif 1 - Gérer un groupe
Objectif 2 - Gérer le travail de classe

• Séquence 5 - Développer la dynamique de groupe
Objectif 1 - Concevoir des activités pour faire naître le groupe
Objectif 2 - Concevoir des activités pour unir le groupe
• Séquence 6 - Mettre en œuvre des moyens pour motiver
Objectif 1 - Concevoir des activités à enjeu non linguistique
Objectif 2 - Concevoir des activités de créativité

PTC30-03 - PROFLE+ : Évaluer les apprentissages

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	30 heures	Parcours tutoré	Auditeur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
À l'issue de cette formation, les participants pourront porter leur réflexion vers de nouvelles pratiques évaluatives. Ils seront en mesure de concevoir des outils d'évaluation et d'adapter une démarche formatrice auprès de publics jeunes adolescents, adolescents ou adultes.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maîtrise des outils numériques.
Proposé au format à distance, ce module nécessite un équipement informatique minimum :
• Windows : système XP, Vista, 7, 8 et 10 ; Navigateur : Chrome 33+ (ou supérieur).
• Linux : toutes distributions intégrant KDE ou Gnome ; navigateur Firefox 28+ (ou supérieur).
• Mac : Système OSX 10.9 (ou supérieur) ; navigateur Firefox 28+ (ou supérieur).
• Logiciels : Acrobat Reader 9 (ou supérieur), Adobe Flash Player 9 (ou supérieur).
• Internet : accès Internet ADSL
• Ram : 2 Go
• Audio : carte son + enceintes

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à mettre en application les principes pédagogiques décrits dans le CECR et à adopter des techniques et des démarches qui favorisent l'enseignement/apprentissage d'une langue étrangère.
Dans un second temps, les participants seront en mesure de concevoir des activités d'évaluation initiale (test de niveau), des questionnaires d'autoévaluation, et ce, afin de mieux orienter les apprenants.
Pour finir, ils auront également accès à tous les outils et conseils pour élaborer des épreuves d'évaluation continue et finale en compréhension et en production orales et écrites, et ainsi vérifier les acquis des apprenants.

Modalités et conditions
Ce module du parcours tutoré PROFLE+ propose à l'enseignant bénéficiaire un accès à plus de 100 exercices autocorrectifs, la validation de 6 activités de mise en application et un service de tutorat pédagogique (échanges individuels avec un tuteur par messagerie électronique en cas de difficulté méthodologique ou pédagogique). Dans les modules du parcours tutoré PROFLE+, le participant doit réaliser, au minimum, 4 activités de mise en application sur un total de 6.

Contenu prévisionnel
• Séquence 1 - Définir les contenus de l'évaluation
Objectif 1 - Intégrer l'évaluation dans le processus d'enseignement/apprentissage
Objectif 2 - Adopter des outils pour définir les contenus de l'évaluation
• Séquence 2 - Objectiver l'évaluation
Objectif 1 - Mettre en œuvre une évaluation motivante
Objectif 2 - Adopter des outils pour objectiver l'évaluation
• Séquence 3 - Adopter une démarche formative
Objectif 1 - Mettre en œuvre une pédagogie de la réussite
Objectif 2 - Mettre en œuvre une pédagogie de l'erreur
• Séquence 4 - Prendre une décision
Objectif 1 - Définir des paramètres d'évaluation
Objectif 2 - Établir un verdict

• Séquence 5 - Orienter
Objectif 1 - Concevoir un questionnaire d’autoévaluation
Objectif 2 - Concevoir des activités d’évaluation initiale
• Séquence 6 - Vérifier les acquis
Objectif 1 - Concevoir des activités de compréhension pour une évaluation sommative
Objectif 2 - Concevoir des activités de production pour une évaluation sommative

PTC30-04 - PROFLE+ : Construire une unité didactique

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	30 heures	Parcours tutoré	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
À l'issue de la formation, les participants seront en mesure d'adopter une démarche de type actionnel, d'exploiter des documents authentiques et des supports pédagogiques pertinents, de construire une unité didactique, d'élaborer des exercices et des activités pour chaque étape de l'unité.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maîtrise des outils numériques.
Proposé au format à distance, ce module nécessite un équipement informatique minimum :
• Windows : système XP, Vista, 7, 8 et 10 ; Navigateur : Chrome 33+ (ou supérieur).
• Linux : toutes distributions intégrant KDE ou Gnome ; navigateur Firefox 28+ (ou supérieur).
• Mac : Système OSX 10.9 (ou supérieur) ; navigateur Firefox 28+ (ou supérieur).
• Logiciels : Acrobat Reader 9 (ou supérieur), Adobe Flash Player 9 (ou supérieur).
• Internet : accès Internet ADSL
• Ram : 2 Go
• Audio : carte son + enceintes

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à mettre en application les principes pédagogiques décrits dans le CECR, à adopter des principes méthodologiques et à mettre en œuvre des démarches et des techniques pour élaborer des supports de classe.
Dans un second temps, ils analyseront des documents authentiques afin de les didactiser.
Pour finir, ils élaboreront des activités de classe pour les différentes étapes de l'unité didactique.

Modalités et conditions
Ce module du parcours tutoré PROFLE+ propose à l'enseignant bénéficiaire un accès à plus de 100 exercices autocorrectifs, la validation de 6 activités de mise en application et un service de tutorat pédagogique (échanges individuels avec un tuteur par messagerie électronique en cas de difficulté méthodologique ou pédagogique). Dans les modules du parcours tutoré PROFLE+, le participant doit réaliser, au minimum, 4 activités de mise en application sur un total de 6.

Contenu prévisionnel
• Séquence 1 - Définir les besoins des apprenants.
Objectif 1 - Dresser un inventaire des compétences attendues.
Objectif 2 - Déterminer les objectifs pédagogiques.
• Séquence 2 - Structurer une unité didactique.
Objectif 1 - Faire une analyse pré-pédagogique.
Objectif 2 - Élaborer une fiche pédagogique.
• Séquence 3 - Faire accéder au sens.
Objectif 1 - Faire émettre et vérifier des hypothèses.
Objectif 2 - Élaborer des activités de compréhension.
• Séquence 4 - Faire repérer et conceptualiser.
Objectif 1 - Constituer un corpus.
Objectif 2 - Guider la formulation de la règle.
• Séquence 5 - Faire systématiser.
Objectif 1 - Contextualiser une activité ou un exercice.

Objectif 2 - Mettre en œuvre une activité ou un exercice.
• Séquence 6 - Faire produire.
Objectif 1 - Concevoir une activité de production.
Objectif 2 - Mettre en œuvre une activité de production.

PARCOURS HORS CONNEXION

Programme proposé entre le 30 juin et le 25 juillet 2025 en **modalité asynchrone uniquement**.

HC15-01 - FEI+ : Adopter des principes pour encadrer une équipe pédagogique

Domaine	Durée	Format	Palier
Pilotage	15 heures	Parcours hors connexion	Auditeur

Public
Ce module s'adresse aux personnels de direction, personnels de coordination, attachés de coopération.

Objectif général
Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences nécessaires pour mettre en place un encadrement pédagogique compatible avec l'implémentation d'une démarche qualité.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.
Proposé au format hors connexion, ce parcours nécessite une connexion ponctuelle pour télécharger le contenu.
Pour accéder au site hébergeant le contenu sans difficultés, il est conseillé de :
• Privilégier la dernière version de Google Chrome
• Désactiver votre anti-pop-up lors de votre connexion au site FEI+ (https://plus.france-education-international.fr/)
• Activer les cookies lors de votre connexion au site
• Disposer d'une version d'Adobe Acrobat Reader à jour (https://get.adobe.com/fr/reader/)

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à découvrir les grands principes du management situationnel adapté à l'encadrement d'une équipe pédagogique.
Dans un second temps, ils s'approprieront les différentes composantes nécessaires pour encadrer une équipe pédagogique.
Pour finir, ils mettront en place une démarche qualité formalisée et structurée pour gérer et piloter une équipe pédagogique.

Modalités et conditions
Ce parcours hors connexion est constitué de cinq modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en trois objectifs opérationnels.
Dans les parcours hors connexion, le participant doit envoyer l'ensemble des activités réalisées (corrigées ou pas), au plus tard avant une date limite spécifiée.

Contenu prévisionnel
Module 1 – Manager une équipe pédagogique : les grands principes
• Identifier les grands principes du management
• Adapter les grands principes du management à la coordination pédagogique
• Articuler les styles de coordination avec les profils des enseignants
Module 2 – Organiser et fédérer une équipe pédagogique
• Identifier le rôle du coordinateur
• S'accorder sur les engagements autour d'une charte
• Fédérer autour d'un référentiel de compétences pour les enseignants
Module 3 – Piloter la concertation pédagogique
• Organiser une réunion de concertation pédagogique
• Maîtriser les outils de la réunion de concertation pédagogique
• Animer et réguler la réunion de concertation pédagogique
Module 4 – Assurer le suivi des enseignants
• Organiser le recrutement
• Piloter la visite de classe
• Conduire les entretiens personnels annuels
Module 5 – Implémenter une démarche qualité formalisée et structurée pour les Ressources Humaines (RH)
• Identifier les composantes du critère RH d'un référentiel qualité

- Identifier les principes essentiels du critère RH
- Appliquer les principes essentiels de la qualité en RH à l'aide d'un référentiel qualité

HC15-04 - FEI+ : Adopter des principes pour mettre en œuvre une démarche qualité

Domaine	Durée	Format	Palier
Pilotage	15 heures	Parcours hors connexion	Auditeur

Public
Ce module s'adresse aux personnels de direction, personnels de coordination, attachés de coopération.

Objectif général
Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences nécessaires pour conduire le changement et mettre en œuvre une démarche qualité au sein des départements de français à l'étranger et des centres de langues (FLE).

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien » et « pilote » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau C1 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.
Proposé au format hors connexion, ce parcours nécessite une connexion ponctuelle pour télécharger le contenu.
Pour accéder au site hébergeant le contenu sans difficultés, il est conseillé de :
• Privilégier la dernière version de Google Chrome
• Désactiver votre anti-pop-up lors de votre connexion au site FEI+ (https://plus.france-education-international.fr/)
• Activer les cookies lors de votre connexion au site
• Disposer d'une version d'Adobe Acrobat Reader à jour (https://get.adobe.com/fr/reader/)

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à identifier les grands principes de la démarche qualité dans l'enseignement.
Dans un second temps, ils seront invités à structurer les enseignements avec l'ingénierie pédagogique et à identifier les éléments et les critères d'un référentiel qualité.
Pour finir, ils seront amenés à piloter la démarche qualité en adoptant le processus d'amélioration continue.

Modalités et conditions
Ce parcours hors connexion est constitué de cinq modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en trois objectifs opérationnels.
Dans les parcours hors connexion, le participant doit envoyer l'ensemble des activités réalisées (corrigées ou pas), au plus tard avant une date limite spécifiée.

Contenu prévisionnel
Module 1 – Identifier les grands principes de la démarche qualité dans l'enseignement
• Identifier les concepts et les objectifs de la démarche qualité dans l'enseignement
• Identifier les notions de la démarche qualité dans l'enseignement
• Identifier les termes et les définitions de l'ingénierie pédagogique
Module 2 – Structurer l'enseignement
• Structurer l'enseignement avec l'ingénierie pédagogique
• Adopter l'approche par l'analyse des tâches
• Adopter l'approche programme
Module 3 – Adopter l'approche par compétences
• Identifier l'approche par compétences
• Identifier les types de référentiels
• Identifier les éléments d'un référentiel qualité
Module 4 – Identifier les critères d'un référentiel qualité
• Identifier le critère accueil/information
• Identifier le critère formations et examens
• Identifier le critère communication et marketing
Module 5 – Piloter la démarche qualité

- Concevoir et piloter un plan d’action
- Identifier le processus d’amélioration continue
- Piloter le changement avec un système management qualité

HC15-02 - FEI+ : Adopter les principes du CECR pour enseigner

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Parcours hors connexion	Technicien

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences permettant la mise en application des principes retenus par le CECR. Les participants seront en mesure d'identifier le rôle, la fonction et les principes de base du CECR ainsi que les niveaux de compétence qui y sont décrits, afin d'harmoniser leurs pratiques pédagogiques avec cet outil de référence pour l'enseignement/apprentissage des langues.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant peu ou pas de connaissances du CECR.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.
Proposé au format hors connexion, ce parcours nécessite une connexion ponctuelle pour télécharger le contenu.
Pour accéder au site hébergeant le contenu sans difficultés, il est conseillé de :
• Privilégier la dernière version de Google Chrome
• Désactiver votre anti-pop-up lors de votre connexion au site FEI+ (https://plus.france-education-international.fr/)
• Activer les cookies lors de votre connexion au site
• Disposer d'une version d'Adobe Acrobat Reader à jour (https://get.adobe.com/fr/reader/)

Présentation
Dans un premier temps, les participants découvriront l'outil de référence pour l'enseignement du FLE : le CECR.
Dans un second temps, ils seront amenés à identifier l'approche pédagogique et les niveaux de compétence décrits dans le CECR.
Pour finir, ils analyseront des manuels afin de déterminer leur cohérence avec le CECR.

Modalités et conditions
Ce parcours hors connexion est constitué de cinq modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en trois objectifs opérationnels.
Dans les parcours hors connexion, le participant doit envoyer l'ensemble des activités réalisées (corrigées ou pas), au plus tard avant une date limite spécifiée.

Contenu prévisionnel
Module 1 – Identifier les orientations pédagogiques du CECR
• Distinguer les principaux courants méthodologiques
• Identifier les finalités et les principes fondamentaux du CECR
• Identifier des réflexes et des gestes professionnels en adéquation avec le CECR
Module 2 - Adopter la terminologie du CECR (1)
• Définir les notions clés du CECR et de la perspective actionnelle
• Distinguer les différentes activités langagières
• Définir la notion de compétence générale individuelle
Module 3 - Adopter la terminologie du CECR (2)
• Définir une tâche
• Distinguer les notions de tâche et compétence
• Illustrer une tâche et la décliner en compétences
Module 4 - Identifier les compétences langagières, les niveaux et les descripteurs définis par le CECR
• Analyser l'échelle globale et la grille d'autoévaluation
• Distinguer les 6 niveaux de compétences et les descripteurs du CECR
• Analyser les descripteurs de la médiation
Module 5 – Vérifier l'adéquation d'outils et de ressources pédagogiques avec le CECR
• Adopter l'adéquation d'une progression avec les niveaux du CECR

• Vérifier l’adéquation de supports pédagogiques avec les niveaux du CECR
• Vérifier l’adéquation d’activités pédagogiques avec les niveaux du CECR

HC15-03 - FEI+ : Adopter les principes du CECR pour évaluer

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Parcours hors connexion	Technicien

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
Ce parcours vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une évaluation positive harmonisée sur le CECR.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant peu ou pas de connaissances du CECR.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.
Proposé au format hors connexion, ce parcours nécessite une connexion ponctuelle pour télécharger le contenu.
Pour accéder au site hébergeant le contenu sans difficultés, il est conseillé de :
• Privilégier la dernière version de Google Chrome
• Désactiver votre anti-pop-up lors de votre connexion au site FEI+ (https://plus.france-education-international.fr/)
• Activer les cookies lors de votre connexion au site
• Disposer d'une version d'Adobe Acrobat Reader à jour (https://get.adobe.com/fr/reader/)

Présentation
Dans un premier temps, les participants mèneront une réflexion sur les orientations à donner à une évaluation en cohérence avec l'approche actionnelle.
Dans un second temps, les participants adapteront et sélectionneront des outils pour concevoir et mettre en œuvre une évaluation positive.
Pour finir, ils identifieront des outils, des démarches pour intégrer une évaluation formative/formatrice dans le processus d'apprentissage de leurs apprenants : pédagogie de l'erreur et pédagogie de la réussite.

Modalités et conditions
Ce parcours hors connexion est constitué de cinq modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en trois objectifs opérationnels.
Dans les parcours hors connexion, le participant doit envoyer l'ensemble des activités réalisées (corrigées ou pas), au plus tard avant une date limite spécifiée.

Contenu prévisionnel
Module 1 – Identifier les principes d'une évaluation en cohérence avec la perspective actionnelle
• Définir la notion d'évaluation dans une perspective de type actionnel
• Clarifier les enjeux d'une évaluation positive
• Identifier les principes évaluatifs à retenir
Module 2 – Structurer un dispositif d'évaluation positive
• Distinguer l'évaluation et le contrôle
• Distinguer différents types d'évaluation
• Sélectionner des activités d'évaluation
Module 3 – Mettre en œuvre une évaluation positive
• Déterminer des critères d'évaluation
• Adopter un barème
• Évaluer une production
Module 4 – Mettre en œuvre la pédagogie de l'erreur et valoriser les acquis
• Formuler des rétroactions pédagogiques
• Identifier les principes de la pédagogie de l'erreur
• Adopter une démarche pour l'analyse des erreurs
Module 5 – Adopter des pratiques pédagogiques favorisant la réussite
• Favoriser l'interprétation des consignes et faire anticiper les attendus

• Faire adopter une démarche de planification
• Faire expliciter les critères d'évaluation pour les mettre en regard d'une production

HC15-05 - FEI+ : Organiser un cours de FLE à partir d'un manuel

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Parcours hors connexion	Technicien

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'un public d'adolescents ou d'adultes.

Objectif général
Ce parcours vise l'adoption d'un cadre méthodologique et la maîtrise de compétences nécessaires pour adopter une démarche de type actionnel et organiser de manière cohérente les activités proposées par un manuel.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant peu ou pas de connaissances du CECR.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.
Proposé au format hors connexion, ce parcours nécessite une connexion ponctuelle pour télécharger le contenu.
Pour accéder au site hébergeant le contenu sans difficultés, il est conseillé de :
• Privilégier la dernière version de Google Chrome
• Désactiver votre anti-pop-up lors de votre connexion au site FEI+ (https://plus.france-education-international.fr/)
• Activer les cookies lors de votre connexion au site
• Disposer d'une version d'Adobe Acrobat Reader à jour (https://get.adobe.com/fr/reader/)

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à identifier les textes de référence et les ressources pédagogiques dans leur contexte d'exercice. Les principes pédagogiques décrits dans le CECR serviront de fil conducteur à la formation, qui mettra l'accent sur l'acquisition des compétences langagières nécessaires à la réalisation d'actions sociales.
Dans un second temps, les participants s'interrogeront sur le rôle et la fonction des différentes étapes d'une unité didactique (UD) en vue d'adopter un cadre méthodologique cohérent. Ils analyseront des activités de manuels pour en déterminer les caractéristiques.
Pour finir, les participants seront invités à mener une réflexion pour sélectionner et/ou faire évoluer les activités proposées en fonction de l'étape dans laquelle elles peuvent s'inscrire.

Modalités et conditions
Ce parcours hors connexion est constitué de cinq modules de 3 heures. Chaque module correspond à un objectif pédagogique général, qui se décline en trois objectifs opérationnels.
Dans les parcours hors connexion, le participant doit envoyer l'ensemble des activités réalisées (corrigées ou pas), au plus tard avant une date limite spécifiée.

Contenu prévisionnel
Module 1 – Se positionner en tant qu'enseignant de FLE
• S'informer sur les orientations pédagogiques dans son contexte d'exercice
• Sélectionner un manuel adaptable à son contexte d'exercice
• Incarner les rôles d'un enseignant de FLE
Module 2 – Adopter le cadre de l'unité didactique
• Identifier la fonction des différents types d'activités proposés dans un manuel
• Distinguer le rôle et la fonction des différentes étapes d'une unité didactique
• Faire une analyse pré-pédagogique d'un document déclencheur
Module 3 – Exposer les apprenants aux nouveaux savoirs
• Distinguer et mener des activités de sensibilisation et d'anticipation d'un manuel
• Analyser et affiner les activités de compréhension globale d'un manuel
• Analyser et affiner les activités de compréhension détaillée d'un manuel
Module 4 – Mener les étapes du traitement de la langue
• Distinguer le repérage de la conceptualisation
• Constituer un corpus

• Faire induire et formuler le fonctionnement de la langue
Module 5 – Favoriser l'expression
• Mener des activités de systématisation
• Mener des activités de production
• Mener des activités d'évaluation motivante